Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8170973
Centre d'intérêt: 34

Beauchamp-Achim, Sylvie, 1950-.

Les diplômés de relations industrielles : rapport préliminaire descriptif / Sylvie Beauchamp-Achim. -- Montréal : Université de Montréal, Centre de sondage, 1979.
60, 19 f. ; 28 cm.

Cote Dewey: 378.198'09714/B372d Cote LC: LB/2430/.C38

Descripteur(s): *Sciences sociales *Diplômé *Enquête sur les finissants *Marché du travail *Tâche *Emploi *Caractéristiques socio-économiques *Questionnaire *Education des adultes *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Relations industrielles

Présentation des résultats d'une enquête effectuée auprès des diplômés de l'Ecole des relations industrielles de l'Université de Montréal. L'étude présente d'abord le portrait socio-économique des diplômés et les différentes étapes de leur formation académique. En outre leur situation professionnelle actuelle et leurs responsabilités administratives sont décrites en détail. Finalement le lien entre la formation académique et le marché du travail est établi afin de connaître les éléments de satisfaction des diplômés, les lacunes possibles et les possibilités d'amélioration du programme.

La population visée concernait deux types de diplômés très différents: les diplômés de l'éducation permanente et ceux des programmes de baccalauréat et de maîtrise de l'Ecole comme telle. Tous les diplômés ont fait parti de l'échantillon sauf dans le cas du programme de Certificat I où 50% d'entre eux ont été retenus. Sur les 724 questionnaires envoyés par la poste à l'été 1978, 427 ont été remplis pour un taux de réponse de 59%. Le questionnaire est reproduit en annexe.

La situation des diplômés semble favorable. Plusieurs occupent des postes de direction et assument d'assez lourdes responsabilités administratives. Le marché de l'emploi réserve pour ces diplômés des tâches assez spécifiques et qui leur sont facilement accessibles. La fonction publique absorbe une bonne part des finissants de même que le secteur des services. Les autres diplômés se répartissent dans l'entreprise privée. Dans l'ensemble, les finissants s'estiment satisfaits de leur formation. Ils mettent toutefois en doute l'utilité des cours théoriques par rapport au marché du travail et souhaitent une approche pédagogique plus dynamique et plus pratique. L'avenir semble prometteur, le nombre de postes dans le domaine devant aller en s'accroissant selon les diplômés.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063

Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170973

Centre de sondage

Université de Montréal
Centre de sondage

Les diplômés de relations industrielles

Rapport préliminaire descriptif

Sylvie Beauchamp-Achim
Responsable de recherche

Centre de sondage
Université de Montréal
Février 1979

Table des Matières

	Page
Introduction	pp. 1-2
Chapitre I: Caractéristiques individuelles et formation académique	pp. 3-17
Chapitre II: Caractéristiques professionnelles des diplômes	pp. 18-32
Chapitre III: Lien entre la formation académique et le marché de l'emploi	pp. 33-49
Conclusion	pp. 50-51
Annexe I: Résultats de la cueillette et facteurs de pondération	pp. 52-59
Annexe II: Questionnaire	p. 60

Liste des tableaux

Tableau		Page
1.1	Sexe des diplômés selon le type de cours suivi	3
1.2	Moyenne d'âge selon le type de cours suivi	4
1.3	Etat civil selon le type de cours suivi	4
1.4	Nombre d'enfants selon le type de cours suivi	5
1.5	Distribution des professions des pères des diplômés de relations industrielles	6
1.6	Diplôme à l'arrivée à l'université selon le dernier diplôme obtenu en relations industrielles	9
1.7	Nombre d'autre(s) diplôme(s) universitaire(s) selon le dernier niveau d'études en relations industrielles	10
1.8	Premier diplôme universitaire mentionné en plus du dernier diplôme de relations industrielles selon le type de cours suivi en relations industrielles	11
1.9	Deuxième diplôme universitaire mentionné en plus du dernier diplôme de relations industrielles selon le type de cours suivi en relations industrielles	12
1.10	Raison de l'interruption des études selon le type de diplôme obtenu	13
1.11	Raisons qui ont influencé la décision de postuler le premier diplôme de relations industrielles selon le type de diplôme obtenu	14
1.12	Raisons qui ont influencé la décision de ne pas poursuivre les études de relations industrielles selon le type de diplôme obtenu	16
1.13	Satisfaction sur la formation reçue en relations industrielles selon le type de cours suivi	17
2.1	Moyen utilisé pour obtenir le premier emploi selon le type de cours suivi	19
2.2	Distribution des catégories d'emplois des diplômés de relations industrielles	21
2.3	Secteur industriel selon le type de diplôme obtenu	21
2.4	Nombre de postes occupés selon le type de cours suivi	23
2.5	Façon d'obtenir le poste actuel selon le type de cours suivi	24
2.6	Distribution de fréquences des situations rencontrées lors de l'embauche des subordonnés	25

Liste des tableaux (suite)

Tableau		Page
2.7	Situations rencontrées par ceux qui ne peuvent embaucher leurs subordonnés selon le type de cours suivi	25
2.8	Distribution de fréquences des montants des budgets à administrer	26
2.9	Eléments de satisfaction au travail selon le type de cours suivi	28
2.10	Saturations factorielles	30
2.11	Exigences du poste actuel selon le type de cours suivi	32
3.1	Formations universitaires qui peuvent préparer aux fonctions occupées par les diplômés de relations industrielles selon le type de cours suivi	34
3.2	Formations universitaires les plus fréquemment rencontrées dans la profession exercée par les diplômés de relations industrielles selon le type de cours suivi	35
3.3	Utilité des cours suivis par les diplômés de l'éducation permanente	37
3.4	Utilité des cours suivis par les diplômés réguliers	37
3.5	Evaluation de la quantité de cours de différents types inscrits au programme, selon le type de cours suivi	38
3.6	Evaluation des propositions concernant l'enseignement des relations industrielles	41
3.7	Activités de complément de formation souhaitées	42
3.8	Sujets traités dans les activités de complément de formation	43
3.9	Institution qui devrait organiser des activités de formation selon le type de diplômés	44
3.10	Evaluation de la demande globale de diplômés en relations industrielles selon le type de cours suivi	45
3.11	Secteurs d'activités où les diplômés auront le plus de chances de trouver un emploi dans le futur (2 possibilités de réponse)	46
3.12	Secteurs d'activités où les diplômés auront le moins de chances de trouver un emploi dans le futur (2 possibilités de réponse)	47
3.13	Types d'activités où les diplômés de relations industrielles auront le plus de chances de trouver un emploi dans le futur (2 possibilités de réponse)	48

Liste des tableaux (suite)

Tableau		Page
3.14	Types d'activités où les diplômés de relations industrielles auront le moins de chances de trouver un emploi dans le futur	49

INTRODUCTION

L'Université de Montréal permet aux différents départements d'améliorer leur programme d'études à l'aide de subventions distribuées par un comité connu sous le nom de C.A.F.A.P. Une des façons d'améliorer le programme d'un département est de connaître l'évaluation que les diplômés en font une fois qu'ils ont été confronté aux réalités du marché du travail. Pour cette raison, le Centre de Sondage a participé dernièrement à un sondage auprès des diplômés du département d'informatique et de recherche opérationnelle. Plus récemment, l'Ecole de relations industrielles entreprenait la même démarche auprès de ses diplômés. Avec la collaboration des professeurs de l'Ecole, en particulier de Monsieur Gilles Guérin, responsable de ce projet, un questionnaire a été établi pour tenter de mesurer les différents aspects de la formation académique des diplômés, l'évaluation qu'ils en font, leur situation professionnelle actuelle et leur mobilité professionnelle et enfin l'évaluation de l'adéquation entre leur formation académique et les exigences du marché du travail.

Le questionnaire a été envoyé par la poste et la cueillette des données, assortie de procédure de rappel par courrier et par téléphone s'est déroulée au cours des mois de juin et juillet[1].

La population visée par le sondage concernait deux types de diplômés très différents: les diplômés de l'éducation permanente et les diplômés de l'Ecole comme telle. Pour cette raison, le présent rapport contient donc des informations particulières pour chacun des programmes. Essentiellement descriptif, ce rapport vise à sensibiliser le lecteur au matériel recueilli et à permettre plus tard une analyse explicative plus poussée des résultats obtenus.

---

1. Pour plus de détails sur l'échantillonnage et les résultats de la cueillette, voir annexe I.

Les pages qui suivent dressent en premier lieu le portrait socio-économique des diplômés et présentent les différentes étapes de leur formation académique. En outre leur situation professionnelle actuelle et leurs responsabilités administratives sont décrites en détail. Finalement le lien entre la formation académique et le marché du travail est établi afin de connaître les éléments de satisfaction des diplômés, les lacunes possibles et les possibilités d'amélioration du programme.

Les résultats présentés devraient déjà permettre de repenser au moins partiellement l'enseignement qui est dispensé et les cours offerts à l'Ecole de relations industrielles et à l'éducation permanente.

I CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES ET FORMATION ACADEMIQUE

L'enseignement des relations industrielles à l'Université de Montréal vise deux types spécifiques d'étudiants: les étudiants inscrits au programme régulier du baccalauréat et de la maîtrise et les étudiants inscrits aux certificats offerts par l'éducation permanente. Pour cette raison, l'ensemble de l'analyse des résultats sera toujours discriminée selon le type d'étudiant. Il est en effet assez facile de concevoir que les diplômés de relations industrielles ayant vécu des réalités fort différentes au moment de leurs études, auront une évaluation de la formation reçue et une situation professionnelle qui risquent aussi d'être différentes. Si les résultats sont présentés pour l'échantillon total, il faudra comprendre qu'il n'existe pas de différence significative entre les deux types de diplômés.

Le domaine des relations industrielles constitue un univers très peu fréquenté par les femmes puisque seulement 13.3% sont diplômées de ce département. Ce phénomène est constant, quel que soit le type de cours suivi.

Tableau 1.1 Sexe des diplômés selon le type de cours suivi

	Certificat	Régulier	Total
Féminin	12.2%	14.2%	13.3%
Masculin	87.8%	85.8%	86.7%
N =	373	525	897

Quant à l'âge, les diplômés de relations industrielles sont âgés de 34 ans en moyenne. Les diplômés de l'éducation permanente sont plus âgés que les diplômés du cours régulier avec une moyenne d'âge de 38 ans dans le premier cas et de 32 ans dans le second cas.

Tableau 1.2 Moyenne d'âge selon le type de cours suivi

Certificat	38 ans
Régulier	32 ans
Total	34 ans

La plupart des diplômés sont mariés et ont des enfants. Les diplômés des certificats de l'éducation permanente sont mariés dans une plus grande proportion que les diplômés du cours régulier, phénomène lié à l'âge plus avancé des diplômés des certificats. Le même phénomène s'observe quant au nombre d'enfants. Les diplômés qui sont sans enfant sont deux fois plus représentés chez les diplômés du cours régulier que chez les diplômés de l'éducation permanente ainsi que l'indique le tableau 1.4.

Tableau 1.3 Etat civil selon le type de cours suivi

	Certificat	Régulier	Total
Marié	81.8%	68.7%	74.2%
Célibataire	14.3%	25.3%	20.7%
Séparé, divorcé	3.9%	6.0%	5.1%
N =	358	461	819

Tableau 1.4 Nombre d'enfants selon le type de cours suivi

	Certificat	Régulier	Total
0	21.7%	41.8%	33.0%
1	27.9%	20.1%	23.5%
2	29.6%	22.2%	25.5%
3 et plus	20.8%	15.9%	18.0%
N =	358	461	819

Les cours de relations industrielles de l'Université de Montréal recrutent quasi exclusivement des étudiants francophones puisque seulement 1.1% des diplômés sont d'une autre langue maternelle que le français. Enfin, ce département attire très peu d'étudiants étrangers, 92.9% des diplômés étant originaires du Québec.

Les diplômés de relations industrielles sont d'origine sociale assez variée. Dans près de 40% des cas, la profession du père se retrouve dans les catégories ouvrier spécialisé, semi-spécialisé ou non-spécialisé. Les petits administrateurs sont également assez bien représentés avec 21.2% des pères des diplômés. Les cols blancs regroupent pour leur part 14.4% de ces derniers. Les professionnels atteignent près de 10%, tandis que les semi-professionnels et la gérance regroupent chacun 5%. Le tableau suivant fournit le détail des résultats:

Tableau 1.5 Distribution des professions des pères des diplômés de relations industrielles

	Fréquence	Pourcentage
Professionnels	87	9.8%
Gérance et administration	47	5.3%
Semi-professionnels	46	5.2%
Petits administrateurs	189	21.3%
Cols blancs	128	14.4%
Ouvriers spécialisés	212	23.9%
Ouvriers semi-spécialisés	45	5.1%
Ouvriers non-spécialisés	93	10.5%
Cultivateurs	36	4.1%
Décédés	3	.3%
	886	100.0%

Pour l'ensemble des diplômés de relations industrielles, le père atteint en moyenne près de 10 ans de scolarité. Les résultats sont approximativement les mêmes pour la mère, avec une moyenne qui dépasse quelque peu les 9 ans de scolarité.

A prime abord, le type de cours suivi ne semble pas tellement influencer le revenu gagné par les diplômés. En effet, si l'on estime le revenu à l'aide du point milieu des catégories proposées dans le questionnaire, la moyenne de revenu des diplômés du certificat atteint près de $24,000, alors que les diplômés du cours régulier produisent une moyenne de $22,500 environ. Evidemment, le facteur âge entre là aussi en ligne de compte puisque le cheminement professionnel des diplômés de l'éducation permanente est sans doute plus avancé que

celui des diplômés du cours régulier qui sont en moyenne plus jeunes. D'ailleurs, si l'analyse est portée au niveau du diplôme obtenu, il est possible de constater que ce sont les diplômés du baccalauréat qui gagnent le revenu le moins élevé avec approximativement $17,600, mais que ce sont aussi ces derniers qui ont la moyenne d'âge la plus faible, soit 28 ans. Les diplômés qui détiennent une scolarité de maîtrise ont 32 ans en moyenne et gagnent $26,500 par année. Les détenteurs d'un diplôme de maîtrise sont plus avancés en âge avec une moyenne de 40 ans. Leur revenu s'établit à $36,200 par année en moyenne, ce qui confirme la relation entre l'âge et le revenu pour les diplômés des cours réguliers. Ainsi, au-delà de la première impression de départ, il apparaît clairement que le diplôme obtenu introduit une variation importante au niveau du revenu. En effet, deux ans seulement séparent la moyenne d'âge des diplômés de l'éducation permanente (38 ans) et des diplômés de maîtrise. Or l'écart de revenu moyen se chiffre à $12,000 entre les deux catégories de diplômés qui ont sensiblement le même âge. C'est dire que vers l'âge de 40 ans, le diplôme de maîtrise permet une augmentation de revenu de 50% environ par rapport au revenu gagné avec un certificat.

Nous avons déjà constaté que les diplômés du baccalauréat sont relativement jeunes. En moyenne, ils ont obtenu leur dernier diplôme de relations industrielles il y a environ 3 ans. Il s'est écoulé à peu près le même laps de temps entre l'obtention du diplôme et le sondage pour les diplômés des certificats, même si ces derniers sont plus âgés. Cette dernière constatation était d'ailleurs tout à fait prévisible pour les diplômés de l'éducation permanente. Par contre, pour les diplômés qui détiennent une scolarité de maîtrise, le délai moyen s'établit à 5.6 ans. Les diplômés de maîtrise pour leur part ont quitté le département de relations industrielles depuis près de 14 ans. Ces différences entre le délai écoulé depuis l'obtention du diplôme pour les diplômés du premier cycle

et du deuxième cycle s'expliquent par le fait que l'Université de Montréal offre le premier cycle en relations industrielles depuis 1970, alors qu'auparavant les programmes de maîtrise et doctorat seulement étaient offerts. Les différences d'âge entre les diplômés s'expliquent aussi par l'introduction récente du programme de baccalauréat. Ces données confirment que l'échantillon de diplômés qui ont répondu au questionnaire est représentatif de l'ensemble des étudiants qui ont fréquenté le département et que les conclusions qui pourront être tirées de cette recherche seront généralisables à l'ensemble des diplômés.

La clientèle des certificats de l'éducation permanente détient une formation académique assez variée à son arrivée à l'université. Ainsi, le tiers possède un diplôme de niveau secondaire, ce qui représente la proportion la plus élevée par rapport aux autres types de diplômés de relations industrielles. Les diplômés de l'éducation permanente qui ont fréquenté le cours classique représentent 20.5% de l'ensemble alors que le diplôme d'études collégiales regroupe 17.3% des diplômés des certificats. C'est également chez ce type de diplômés que se rencontre la plus forte concentration de diplômes techniques ou de diplômes non classifiés dans les catégories précédentes avec respectivement 9.5% et 19.4% des effectifs. Les normes d'admission étant plus flexibles à l'éducation permanente, il est normal que les étudiants adultes aient un bagage académique plus diversifié au moment de leur entrée à l'université. La très grande majorité des diplômés du premier cycle détiennent un diplômes d'études collégiales, tandis que les diplômés de maîtrise détiennent un B.A. dans une proportion de 78.6%. Les diplômés qui ont une scolarité de maîtrise à leur actif avaient une formation de départ plus variée. La moitié environ possède un B.A., le quart possède un D.E.C. tandis que 16.8% et 6.4% se retrouvent respectivement dans les diplômés d'études secondaires ou d'autres diplômés.

Tableau 1.6 Diplôme à l'arrivée à l'université selon le dernier diplôme obtenu en relations industrielles

	Certificat	Baccalauréat	Scolarité Maîtrise	Maîtrise diplôme
D.E.C.	17.3%	71.3%	25.6%	5.9%
B.A.	20.5%	16.3%	51.2%	78.6%
Sec.	33.3%	8.6%	16.8%	9.1%
Tech.	9.5%	2.0%	0	0
Autre	19.4%	1.8%	6.4%	6.4%
N =	373	246	132	142

A part leur dernier diplôme de relations industrielles, le tiers des diplômés qui ont répondu au questionnaire détiennent un autre diplôme universitaire. Ce sont les diplômés du certificat et de la maîtrise qui se distinguent à cet égard, environ 40% ayant un autre diplôme dans leurs antécédents académiques universitaires. Sans doute à cause de leur âge et du peu de temps écoulé depuis l'obtention de leur dernier diplôme, les diplômés du baccalauréat ont à leur actif un autre diplôme universitaire dans une proportion qui ne dépasse pas 10%. Quant au nombre d'autres diplômes, les diplômés de l'éducation permanente sortent du rang avec deux diplômes ou plus dans 21.5% des cas. Un diplômé de deuxième cycle sur dix se retrouve dans une situation académique équivalente alors qu'aucun diplômé du premier cycle ne détient plus qu'un autre diplôme. Le tableau suivant fournit le détail des résultats.

Tableau 1.7 Nombre d'autre(s) diplôme(s) universitaire(s) selon le dernier niveau d'études en relations industrielles

	Certificat	1er cycle	2e cycle*
0	60.3%	91.3%	55.9%
1	18.3%	8.7%	34.0%
2	16.3%	0	9.7%
3	3.9%	0	0.5%
4	1.3%	0	0%
N	377	248	277

Ces derniers résultats s'expliquent par la nature des autres diplômes obtenus. Ainsi, près de la moitié des diplômés de l'éducation permanente ayant au moins un autre diplôme mentionnent en premier lieu comme type de diplôme, un certificat ou un diplôme assimilable. Ceux qui détiennent au moins deux autres diplômes mentionnent en second lieu les certificats ou diplômes du même type dans une proportion de 44.2%. Quant aux diplômés des cours réguliers qui possèdent au moins un autre diplôme, seulement 8.7% mentionnent un diplôme d'une autre catégorie que les diplômes de premier, deuxième ou troisième cycle, alors que ceux qui possèdent deux ou trois autres diplômes se concentrent tous dans les diplômes universitaires réguliers. Comme ces catégories de diplômes sont plus longues à obtenir que les certificats ou diplômes assimilables, il est normal que les diplômés de l'éducation permanente aient, toute proportion gardée, un plus grand nombre de diplômes à leur actif que les diplômés des cours réguliers.

* deuxième cycle - diplômés de maîtrise et scolarité de maîtrise

Mentionnons également, que les circonstances historiques du développement des relations industrielles à l'Université de Montréal font qu'un nombre assez considérable des diplômés des cours réguliers qui possèdent d'autres diplômes mentionnent comme autre diplôme, un autre diplôme de premier cycle que ce soit en premier lieu ou en deuxième lieu. En effet, l'accès au programme de relations industrielles n'ayant été permis qu'au niveau de la maîtrise pendant une longue période, les diplômés de cette époque devaient avoir complété le nombre de crédits nécessaires à l'obtention d'un premier cycle pour être admis en relations industrielles. Les tableaux suivants résument l'ensemble des considérations exposées plus haut.

Tableau 1.8 Premier diplôme universitaire mentionné en plus du dernier diplôme de relations industrielles selon le type de cours suivi en relations industrielles

	Certificat	Régulier
1er cycle	47.6%	78.1%
2e cycle	0%	9.4%
3e cycle	3.3%	3.9%
Certificat et autre	49.0%	8.6%
N	145	144

Tableau 1.9 Deuxième diplôme universitaire mentionné en plus du dernier diplôme de relations industrielles selon le type de cours suivi en relations industrielles

	Certificat	Régulier
1er cycle	31.8%	51.1%
2e cycle	12.0%	25.6%
3e cycle	6.0%	23.4%
Certificat et autre	44.2%	0
N	81	30

D'autre part, et cette constatation était assez prévisible, la majorité (54.6%) des diplômés de l'éducation permanente ont connu une interruption dans le déroulement de leurs études. Pour les diplômés réguliers, la proportion tombe de moitié, 27% ayant interrompu leurs études à un moment ou à un autre. De plus, comme l'indique le tableau 1.10, le désir d'acquérir une certaine expérience de travail s'avère la raison la plus fréquemment invoquée par les diplômés des cours réguliers pour justifier l'interruption. Pour les diplômés de l'éducation permanente, le manque d'intérêt a été invoqué plus souvent comme raison, étant donné que la plupart sont déjà sur le marché du travail quand ils suivent les cours conduisant à un certificat. Ce sont également des questions pratiques d'horaire ou de disponibilité qui mènent les étudiants de l'éducation permanente à une suspension de leurs activités académiques.

Tableau 1.10 Raison de l'interruption des études selon le type de diplôme obtenu

	Certificat	Régulier
Absence de moyens financiers	19.4%	13.1%
Désir d'acquérir une expérience de travail	14.7%	39.9%
Manque d'intérêt pour les études	28.6%	22.1%
Autres raisons	37.3%	24.9%
N =	208	133

Parmi les motifs qui ont influencé la décision de postuler un diplôme en relations industrielles, l'intérêt personnel fait l'unanimité chez les diplômés aussi bien de l'éducation permanente que du cours régulier. Toutefois, là s'arrête la similitude de pensée entre ces deux catégories de diplômés. Pour les diplômés du certificat, le désir d'obtenir une promotion ou un salaire plus élevé rallie 85% des cas tandis que cette raison vient en quatrième place pour les diplômés réguliers, avec seulement 19% des répondants dans cette situation.

La moitié des diplômés de l'éducation permanente considèrent aussi que la facilité d'accès au programme est un motif qui a pu influencer leur décision de postuler un diplôme de relations industrielles. Cette considération vient également en troisième place pour les diplômés réguliers, mais seulement 33.6% y souscrivent. En fait, à part l'intérêt personnel, c'est la disponibilité d'emploi dans le secteur des relations industrielles qui motive le plus d'étudiants des cours réguliers à postuler un premier diplôme en relations industrielles: près des trois quarts des diplômés réguliers invoquent

cette raison. Pour les diplômés du certificat, ce motif vient en quatrième lieu avec 40.7% des cas. D'autre part, en s'inscrivant à leur premier diplôme de relations industrielles, 35.4% des diplômés de l'éducation permanente remplissaient les exigences du poste qu'ils occupaient. Enfin, 18% des diplômés des cours réguliers suivaient les conseils d'un conseiller pédagogique. Quant aux autres motifs, ils sont très souvent invoqués, mais le tableau suivant les détaillent tout de même avec l'ensemble des résultats précédents.

Tableau 1.11 Raisons qui ont influencé la décision de postuler le premier diplôme de relations industrielles selon le type de diplôme obtenu

Certificat		Régulier	
Intérêt personnel	100.0%	Intérêt personnel	99.7%
Désir de promotion	85.0%	Disponibilité d'emploi	73.3%
Facilité d'accès	50.4%	Facilité d'accès	33.6%
Disponibilité d'emploi	40.7%	Désir de promotion	19.0%
Exigences du poste	35.4%	Conseiller pédagogique	18.0%
Désir d'être avec des amis	3.9%	Désir d'être avec des amis	6.1%
Impossibilité de trouver un emploi	3.7%	Exigences du poste	4.1%
Conseiller pédagogique	2.4%	Impossibilité de trouver un emploi	1.8%

Au moment de leur admission en relations industrielles, près de 90% de l'ensemble des diplômés réalisaient ainsi leur premier choix. Par ailleurs, quand il fut question de ne pas poursuivre leurs études en relations industrielles, 62.9% des étudiants réguliers ont pris cette décision parce qu'un emploi

intéressant s'est présenté. De plus, un pourcentage à peu près identique jugeaient le diplôme suivant inutile. Des besoins financiers sont aussi invoqués dans des proportions semblables pour justifier la décision de quitter les études. Un certain nombre (35.6%) de diplômés réguliers ressentaient un manque d'intérêt pour les études tandis qu'une proportion légèrement inférieure de diplômés désiraient poursuivre leurs études dans une autre discipline. Enfin, 27.9% comptent reprendre plus tard leurs études de relations industrielles.

Cette dernière raison qui regroupe le moins de diplômés réguliers est celle qui est invoquée le plus fréquemment par les diplômés de l'éducation permanente à cause, sans doute, de la nature même de leur statut d'étudiant. En deuxième lieu, c'est la volonté de poursuivre leurs études dans une autre discipline qui motive la décision de ne pas poursuivre en relations industrielles avec 46.4% des diplômés des certificats. Deux raisons recueillent chacune près de 30% des diplômés de l'éducation permanente, il s'agit du manque d'intérêt pour les études et de l'inutilité du diplôme suivant pour la carrière du diplômé. Finalement, 16.7% des diplômés de l'éducation permanente se sont trouvés des emplois et 9.6% ressentaient des besoins financiers au moment où ils ont décidé de laisser les études de relations industrielles comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 1.12 Raisons qui ont influencé la décision de ne pas poursuivre les études de relations industrielles selon le type de diplôme obtenu

Certificat	C	Régulier	R
Reprise plus tard	64.5%	Emploi intéressant disponible	62.9%
Volonté de poursuivre dans une autre discipline	46.4%	Diplôme suivant inutile	58.9%
Manque d'intérêt pour les études	29.5%	Besoins financiers	58.7%
Diplôme suivant inutile	27.8%	Manque d'intérêt pour les études	35.6%
Emploi intéressant disponible	16.7%	Volonté de poursuivre dans une autre discipline	30.9%
Besoins financiers	9.6%	Reprise plus tard	27.9%

Dans l'ensemble, les diplômés de relations industrielles estiment satisfaisante la formation académique qu'ils ont reçue. Ainsi, sur chacun des éléments soumis à leur évaluation, la grande majorité des diplômés affirment être plutôt satisfaits ou très satisfaits. Une infime minorité déclarent être très insatisfaits de chacun des aspects évalués, à l'exception près du rôle que joue l'Ecole de relations industrielles dans le milieu socio-économique. Pour cet élément, plus de 65% des diplômés réguliers expriment une insatisfaction nuancée ou catégorique. Les autres éléments qui soulèvent aussi quelques difficultés auprès de ce même type de diplômés sont la cohérence et l'utilité du programme d'études, mais l'insatisfaction tombe toutefois de moitié par rapport au rôle que joue l'Ecole de relations industrielles dans le milieu socio-économique. Quant aux diplômés de l'éducation permanente, c'est au sujet de l'encadrement administratif que certains griefs pourraient être exprimés: 41% de ces derniers jugent cet élément insatisfaisant. De plus, environ un diplômé du certificat sur cinq se plaint de la disponibilité des professeurs.

Ces quelques éléments d'insatisfaction ne devraient toutefois pas faire oublier le fait que dans l'ensemble, les étudiants donnent une très bonne évaluation de la formation qu'ils ont reçue, du moins en regard des thèmes qui leur ont été soumis. Outre le rôle socio-économique de l'Ecole de relations industrielles, et plus particulièrement pour les diplômés réguliers, jamais moins de 65% des diplômés se déclarent satisfaits ou très satisfaits des éléments soumis à leur critique, ainsi qu'il peut être constaté à la lecture du tableau 1.13.

Tableau 1.13 Satisfaction sur la formation reçue en relations industrielles selon le type de cours suivi

		TRES SATISFAIT	PLUTOT SATISFAIT	PLUTOT INSATISFAIT	TRES INSATISFAIT
Qualité de l'enseignement	*C	18.3%	75.2%	6.5%	0 %
	**R	11.0%	65.5%	21.7%	1.8%
Compétence professionnelle des professeurs	C	31.1%	66.3%	2.6%	0 %
	R	18.1%	67.8%	13.8%	0.3%
Disponibilité des professeurs	C	12.7%	64.4%	22.4%	0.5%
	R	22.7%	55.3%	19.8%	2.3%
Objectivité de l'enseignement	C	17.7%	64.3%	16.7%	1.3%
	R	16.3%	60.7%	19.3%	3.6%
Cohérence du programme d'étude	C	20.1%	60.3%	17.0%	2.6%
	R	6.9%	58.4%	30.2%	4.5%
Utilité du programme d'étude	C	24.2%	66.2%	9.6%	0
	R	11.1%	56.8%	28.2%	3.9%
Relations professeurs-étudiants	C	14.5%	67.2%	18.4%	0
	R	17.8%	53.4%	26.0%	2.9%
Relations entre étudiants	C	19.0%	65.9%	15.1%	0
	R	31.9%	52.5%	13.6%	2.1%
Encadrement administratif	C	10.6%	48.3%	35.1%	6.1%
	R	9.9%	62.8%	22.9%	4.4%
Rôle de l'Ecole dans le milieu socio-économique	C	7.3%	68.5%	21.5%	2.7%
	R	4.6%	29.3%	50.4%	15.7%

*C = CERTIFICAT
**R = REGULIER

II CARACTERISTIQUES PROFESSIONNELLES DES DIPLOMES

La très grande majorité des diplômés ont déjà occupé un emploi régulier sur le marché du travail. Cependant, les diplômés des certificats se retrouvent plus nombreux dans la catégorie des diplômés n'ayant jamais exercé une activité professionnelle: 18.5% vivent cette situation contre 6.8% pour les diplômés réguliers.

Pour obtenir leur premier emploi, les deux types de diplômés de relations industrielles ont eu recours à des procédures assez différentes. D'abord, aucun diplômé de l'éducation permanente n'a utilisé les services d'une agence de placement gouvernementale ou du service de placement de l'université. De même, aucun n'a pu bénéficier de ses contacts académiques pour obtenir son premier emploi régulier. Par contre, près de la moitié des diplômés du certificat ont obtenu leur premier poste régulier parce qu'ils travaillaient déjà dans l'entreprise. Comme il peut aussi être constaté à la lecture du tableau 2.1, les diplômés réguliers se distribuent à peu près également quant aux moyens employés pour obtenir leur premier emploi. Ainsi, 60% de ces diplômés se répartissent selon qu'ils ont eu recours au service de placement de l'université, aux annonces dans les journaux ou à leurs contacts personnels. Très peu recourent à une agence gouvernementale, 11% s'adressent directement à l'entreprise où ils désirent obtenir un poste, tandis que 15.7% obtiennent leur premier emploi à l'aide de leurs contacts de type académique.

Tableau 2.1 Moyen utilisé pour obtenir le premier emploi selon le type de cours suivi

	Certificat	Régulier
Service de placement de l'université	0 %	19.7%
Agence de placement gouvernementale	0 %	2.9%
Annonces dans les journaux	16.2%	20.9%
Contacts de type académique	0 %	15.7%
Contacts personnels	16.7%	22.3%
Bureau d'emploi de l'organisation	19.0%	11.0%
Autres moyens	48.1%	7.6%
N =	279	480

Près du tiers (31.8%) des diplômés de l'éducation permanente ont pu faire un choix entre plusieurs offres avant d'accepter leur premier poste. Chez les diplômés réguliers, cette proportion atteint la moitié, ce qui laisse croire que le marché de l'emploi est assez favorable pour les diplômés de relations industrielles. Si la proportion de diplômés de l'éducation permanente qui ont dû faire un choix entre plusieurs offres d'emploi est moindre que chez les diplômés réguliers, il reste tout de même que ceux qui ont eu à faire ce choix l'ont fait à l'intérieur d'un plus grand nombre de possibilités. En effet, près de 70% des diplômés des certificats qui avaient le choix entre plusieurs emplois se sont vus offrir trois postes ou davantage, tandis que les diplômés réguliers dans la même situation totalisent environ 55%. L'impression que le marché de l'emploi est assez favorable pour les diplômés de relations industrielles est aussi confirmée par les résultats produits par l'échelle mesurant le degré de difficulté rencontré pour obtenir le premier emploi régulier:

43.9% des diplômés réguliers n'ont éprouvé aucune difficulté à trouver ce premier emploi et 21.2% ont rencontré de légères difficultés puisqu'ils ont encerclé le chiffre 2. Pour les diplômés de l'éducation permanente, la situation serait un peu moins favorable, 28.7% ne rencontrant aucune difficulté et 21.9% en rencontrant légèrement. Il se dégage donc de l'ensemble des résultats précédents que par les années passées les diplômés de relations industrielles étaient assez favorisés sur le marché de l'emploi, et les diplômés réguliers davantage que les diplômés de l'éducation permanente.

Sur la question de l'emploi actuel, la distribution des diplômés selon le type de cours suivi ne produit pas de différence significative. Plus de 40% de l'ensemble des diplômés occupent des postes de direction; 9% remplissent des fonctions d'adjoint à la direction ou des fonctions assimilables tandis qu'un autre 42.3% se retrouvent dans des postes d'agent ou de conseiller. Enfin, un certain nombre (7.5%) détiennent des emplois à l'extérieur du domaine des relations industrielles. C'est dire que la formation de relations industrielles conduit à des postes assez spécifiques et à l'intérieur même du domaine, pour l'immense majorité des cas.

Quant au secteur industriel où les diplômés exercent leurs activités professionnelles, environ un diplômé sur trois se concentre dans l'administration hospitalière ou le secteur des services. Toutefois, une plus forte proportion de diplômés réguliers se retrouvent dans cette catégorie: 40.8% contre 28.2% pour les diplômés de l'éducation permanente. La fonction publique provinciale attire également un assez grand nombre de diplômés. En effet, près de 20% de l'ensemble des effectifs se regroupent dans la catégorie des fonctionnaires provinciaux. Dans le secteur privé, c'est l'industrie manufacturière qui recrute le plus de diplômés de relations industrielles. Finalement, soulignons qu'à l'intérieur de la fonction

publique municipale, les diplômés de l'éducation permanente se retrouvent en plus grand nombre que les diplômés réguliers qui délaissent ce secteur puisque seulement 2.6% y détiennent un poste. Les tableaux 2.2 et 2.3 illustrent la situation de l'emploi et résument les considérations précédentes sur le secteur industriel où les diplômés exercent leur activité professionnelle .

Tableau 2.2 Distribution des catégories d'emplois des diplômés de relations industrielles

	Fréquence	%
Fonctions de direction	321	41.3
Adjoints à la direction	70	9.0
Agents et conseillers	328	42.3
Autre	58	7.5
TOTAL :	776	100%

Tableau 2.3 Secteur industriel selon le type de diplôme obtenu

	Certificat	Régulier
Agriculture, forêt, mines	1.7%	4.3%
Industrie manufacturière	14.5%	13.4%
Construction, transport et communications	5.0%	7.6%
Commerce et finance	9.5%	7.5%
Santé et services	28.2%	40.8%
Administration fédérale	10.5%	6.8%
Administration provinciale	17.8%	17.1%
Administration municipale	12.8%	2.6%
N =	290	479

Malgré leur plus jeune âge, les diplômés réguliers de relations industrielles connaissent une mobilité professionnelle plus grande que leurs confrères diplômés de l'éducation permanente. En effet, plus de la moitié de ces derniers ont occupé seulement un emploi depuis le début de leur carrière alors que seulement 20% des diplômés du cours régulier se trouvent dans la même situation.

Moins de 10% des diplômés du certificat ont eu quatre ou cinq emplois tandis que cette situation se présente pour près du tiers des diplômés réguliers, ainsi que l'illustre le tableau 2.4. Si l'on constate que les diplômés de l'éducation permanente ont occupé moins d'emplois que les diplômés du cours régulier, tout en étant plus âgés, il découle de cette observation que la durée de chaque emploi serait plus prolongée chez les diplômés du certificat que chez les autres. Effectivement, les diplômés de l'éducation permanente occupent leur poste actuel depuis près de quatre ans en moyenne, alors que pour les diplômés réguliers la moyenne est de deux ans et demi. Pour ceux qui ont occupé plus d'un emploi, le poste occupé précédemment produit aussi une différence de moyenne d'un an et demi. Toutefois, plus le nombre de postes occupés au cours de la carrière augmente, plus la durée des permiers emplois s'égalise entre les diplômés réguliers et les diplômés du certificat.

Tableau 2.4 Nombre de postes occupés selon le type de cours suivi

Nombre de postes	Régulier	Certificat
1	53.4	21.8
22	25.5	24.5
3	13.8	22.0
4	2.1	12.4
5	5.2	19.2
N =	290	490

Près de la moitié des diplômés de l'éducation permanente ont obtenu leur poste actuel par une promotion interne ou en sollicitant un emploi directement au bureau d'embauche de l'organisation pour laquelle ils travaillent actuellement. Les diplômés réguliers quant à eux ont aussi accès à des promotions internes mais ils utilisent également leurs contacts personnels ou répondent à des offres d'emplois publiées dans les journaux. Comme il peut être constaté à la lecture du tableau 2.5, ces trois façons d'accéder à leur poste actuel regroupent près des deux tiers des diplômés réguliers.

Tableau 2.5 Façon d'obtenir le poste actuel selon le type de cours suivi

	Certificat	Régulier
Bureau d'emploi de l'organisation	19.4	7.7
Annonce dans les journaux	16.7	21.9
Promotion interne	27.4	20.3
Contacts académiques	0	5.3
Contacts personnels	14.0	22.9
Agence de placement gouvernementale	5.4	2.1
Agence de placement privé	6.8	5.3
Service de placement de l'université	0	4.6
Autre	10.5	9.5
N =	358	484

Si l'on se réfère au personnel qu'ils doivent diriger, les diplômés réguliers et les diplômés de l'éducation permanente sont dans des situations d'autorité fort semblables. En effet, il ne se produit pas de différence significative quant au nombre d'employés sous leur responsabilité. Il suffira donc de mentionner que globalement, 26.1% des diplômés n'ont aucun employé sous leur autorité, 37.1% comptent entre une et cinq personnes, 14.7% contrôlent entre six et dix employés, 13.4% entre onze et cinquante, tandis que 8.7% ont la responsabilité de plus de cinquante personnes.

Un autre élément qui peut mesurer le degré de responsabilité d'un diplômé est la possibilité d'embaucher lui-même ses subordonnés. Or, près de 60% de l'ensemble des diplômés sont dans cette situation. Toutefois, les diplômés réguliers sont légèrement plus nombreux à pouvoir embaucher eux-mêmes leur personnel: 64.2% peuvent se permettre cette latitude de manoeuvre contre 53% chez les diplômés du certificat.

Pour ceux qui peuvent embaucher leur personnel, dans la majorité des cas (62%) leur autorité s'applique sans restriction ou le supérieur doit simplement en être informé. Parmi ceux qui n'ont pas la possibilité d'embaucher leurs subordonnés, 26.4% des diplômés réguliers peuvent recommander l'embauche d'un candidat alors que seulement 16% des diplômés de l'éducation permanente peuvent le faire. D'ailleurs, comme on peut le voir au tableau 2.7, 44.2% de ces derniers n'ont aucun pouvoir de recommandation, consultation ou droit de veto sur l'embauche des subordonnés, tandis que 24.9% des diplômés réguliers qui ne pouvaient pas non plus embaucher leur personnel se retrouvent dans la même situation.

Tableau 2.6 Distribution de fréquences des situations rencontrées lors de l'embauche des subordonnés

	N	%
Votre autorité s'applique sans restriction	143	28.5
Vous devez informer vos supérieurs	168	33.5
Vous devez consulter vos supérieurs	87	17.3
Vous devez obtenir l'accord de vos supérieurs	73	14.5
Autre	31	6.2
TOTAL	501	100%

Tableau 2.7 Situations rencontrées par ceux qui ne peuvent enbaucher leurs subordonnés selon le type de cours suivi

	Certificat	Régulier
Peut recommander l'embauche	16.0	26.4
Est consulté et a droit de veto	21.1	17.0
Est consulté mais n'a pas droit de veto	13.5	15.9
N'a aucun pouvoir	44.2	24.9
Autre	5.1	15.8
N =	190	179

Pour terminer le portrait global de la situation d'autorité au travail des diplômés de relations industrielles, abordons la question des budgets à gérer. D'abord, par rapport à ce critère, il ne s'établit aucune différence entre les deux types de diplômés. Dans l'ensemble, 43.3% ont à administrer des budgets et 56.7% n'ont pas à accomplir cette tâche. De même, sur le montant des budgets à gérer, les diplomés réguliers et les autres ont à peu près les mêmes responsabilités. Environ le tiers des diplômés qui ont la responsabilité de gérer des budgets ont des sommes de moins de $100,000 à administrer. Un autre tiers doit administrer des montants de $100,000 à $500,000, tandis que 8.2% ont entre $500,000 et $1,000,000 à gérer. Enfin, ainsi que l'indique le tableau 2.8, près du quart des diplômés qui ont des responsabilités budgétaires administrent des montants qui dépassent $1,000,000.

Tableau 2. 8 Distribution de fréquences des montants des budgets à administrer

	N	%
Moins de $100,000	117	34.6
Entre $100,000 et $500,000	112	33.1
Entre $500,000 et $1,000,000	28	8.2
Plus de $1,000,000	82	24.1
TOTAL :	339	100%

Quant à la question linguistique au travail, cette considération ne semble causer aucun problème aux diplômés de relations industrielles puisqu'ils sont plus de 75% à employer surtout ou exclusivement le français au travail. S'il est question des communications avec le supérieur immédiat, la situation est encore plus favorable aux francophones puisque près de 90% utilisent exclusivement ou surtout le français.

Un certain nombre d'éléments reliés aux divers aspects du travail ont été soumis aux diplômés de relations industrielles afin d'évaluer leur satisfaction. Comme il peut être constaté à la lecture du tableau 2.9 dans l'ensemble, les diplômés sont en général assez satisfaits de leur situation de travail. Les seules notes quelque peu discordantes sont créées par des éléments tels les possibilités de promotion, le temps libre pour étudier, et à un moindre titre, les possibilités de reclassement, le temps libre pour les loisirs et, enfin, la compétence professionnelle des supérieurs. Si l'impression générale qui se dégageait des résultats de l'évaluation de la formation reçue laissait croire que les diplômés de l'éducation permanente étaient en général plus satisfaits que les diplômés réguliers, pour la satisfaction au travail, la situation est inversée. En général, les diplômés réguliers s'estiment plus satisfaits que les diplômés du certificat à l'égard des diverses composantes de la situation de travail. En outre, sur les possibilités de promotion, les diplômés de l'éducation permanente auraient des griefs à exprimer dans une proportion significativement plus grande que les diplômés réguliers. Les seuls éléments où les diplômés réguliers expriment davantage d'insatisfaction que les diplômés du certificat concernent les temps libres pour les loisirs et à un degré moindre l'utilité sociale du travail même si dans 90% des cas ou plus, les deux types de diplômés se déclarent plutôt satisfaits ou très satisfaits.

Tableau 2.9 Eléments de satisfaction au travail selon le type de cours suivi

		Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Très insatisfait
A. Salaire	*C	20.1	65.9	11.4	2.6
	**R	37.1	52.1	8.1	2.7
B. Possibilité de promotion	C	6.7	48.2	34.5	10.7
	R	21.0	48.3	26.0	4.7
C. Permanence de l'emploi	C	54.7	37.1	6.6	1.7
	R	55.4	36.0	7.0	1.6
D. Possibilité de reclassement	C	11.1	57.1	27.2	4.7
	R	25.6	51.5	17.8	5.1
E. Autonomie au travail	C	45.1	43.5	11.4	0
	R	63.3	29.0	6.0	1.8
F. Possibilité d'utiliser ses connaissances	C	44.8	36.2	17.7	1.3
	R	53.4	31.4	12.1	3.2
G. Variété dans le travail	C	46.0	35.0	19.0	0
	R	55.4	36.4	7.3	.9
H. Responsabilités confiées	C	43.2	33.6	23.2	0
	R	50.7	37.9	8.6	2.8
I. Compétence professionnelle des supérieurs	C	21.2	47.3	22.1	9.3
	R	31.2	45.6	17.6	5.7
J. Prestige de la profession	C	27.1	50.1	20.2	2.6
	R	29.1	54.6	13.0	3.4
K. Utilité sociale du travail	C	36.7	56.4	6.9	0
	R	40.7	48.8	8.4	2.1
L. Horaire de travail	C	37.1	55.1	7.8	0
	R	52.2	38.6	8.5	.6
M. Temps libre pour étudier	C	14.8	37.1	38.4	9.7
	R	21.9	38.4	36.8	9.7
N. Temps libre pour loisirs	C	18.3	56.8	19.3	5.6
	R	20.8	46.9	25.5	6.8

* = C : Certificat

** = R : Régulier

Afin de déterminer si les diverses composantes mesurées ne définissaient pas certaines dimensions théoriques sous-jacentes à la satisfaction au travail, nous avons procédé à une analyse factorielle des résultats produits à chacun des éléments[1]. A titre indicatif, nous présentons les résultats obtenus, dans l'éventualité où ils pourraient servir de pistes à une analyse plus approfondie.

Trois facteurs sont extraits et expliquent à eux trois 54.7% de la variance totale mesurée pour l'ensemble des éléments. Pour définir théoriquement chaque facteur, la matrice des saturations factorielles (coefficient de correlation entre l'élément de satisfaction mesuré et le facteur extrait) est utilisée. A l'aide du tableau 2.10,il est possible de voir que les éléments tels les responsabilités confiées, la variété dans le travail et la possibilité d'utiliser ses connaissances définissent principalement le premier facteur. Ce facteur serait donc susceptible de mesurer une dimension de la satisfaction au travail qui serait l'accomplissement personnel. Cette dimension serait d'ailleurs la plus lourde dans la définition de la satisfaction au travail puisque 67.6% de la variance expliquée par les trois facteurs proviennent du facteur d'accomplissement personnel. Le second facteur extrait explique 18.6% de la variance et concernerait une dimension de valorisation de la carrière. En effet, les possibilités de promotion et de reclassement, le salaire et la permanence de l'emploi saturent assez fortement sur le facteur. D'autre part, l'horaire de travail serait la troisième dimension qui pourrait être implicite à la satisfaction au travail, les éléments concernant le temps libre pour étudier, pour les loisirs et l'horaire de travail lui-même servant

---

(1) Méthode utilisée: solution des facteurs principaux, rotation orthogonale, extraction des facteurs arrêtée lorsque la valeur propre est plus petite que 1.

à définir le facteur. Cette dernière dimension expliquerait 13.8% de la variance expliquée par l'ensemble des trois facteurs. Ainsi, l'accomplissement personnel, la valorisation de la carrière et l'horaire de travail seraient susceptibles d'aider à identifier les diverses composantes théoriques de la satisfaction au travail même si leur poids relatif est très différent.

Tableau 2.10 Saturations factorielles

	Facteur 1 Accomplissement personnel	Facteur 2 Valorisation de la carrière	Facteur 3 Horaire de travail
Salaire	.06381	.42920	.06461
Possibilité de promotion	.27664	.69281	.02023
Permanence de l'emploi	.18352	.38793	.07001
Possibilité de reclassement	.22032	.73158	.08427
Autonomie de travail	.55859	.23829	.19019
Possibilité d'utiliser ses connaissances	.73513	.27270	.11231
Variété dans le travail	.74474	.12718	-.03804
Responsabilités confiées	.77349	.20030	.05463
Compétence professionnelle des supérieurs	.55887	.24145	.13284
Prestige de la profession	.34486	.36713	.19113
Utilité sociale du travail	.44997	.03530	.53609
Temps libre pour étudier	.11672	.11955	.68722
Temps libre pour loisirs	-.02682	.09217	.68705

Si l'on se rapporte maintenant à la satisfaction globale que peut procurer un emploi, les diplômés de relations industrielles se considèrent dans l'ensemble très satisfaits puisque la moyenne de l'échelle de satisfaction au travail s'établit à 5 pour l'ensemble des répondants.

Par ailleurs, quand il est question de formation durant l'emploi, les diplômés de l'éducation permanente et les diplômés réguliers ne vivent pas exactement la même situation. En effet, dans le premier cas, plus de la moitié des diplômés ont suivi une période de formation tandis que dans le second cas, à peine 35% ont vécu ces mêmes conditions. Toutefois, le type de formation reçue varie énormément d'un diplômé à l'autre. Environ 50% des diplômés réguliers se distribuent dans quatre types principaux de formation, soit la gestion et l'administration, les stages de familiarisation à l'entreprise, les colloques, séminaires et congrès, et enfin, l'arbitrage et le droit de travail. Les autres diplômés réguliers se distribuent à travers une variété de types différents de formation. Les diplômés de l'éducation permanente, quant à eux, se distribuent pour environ la moitié dans trois types de formation: la gestion et l'administration avec 21.5% des effectifs, les colloques, séminaires et congrès pour un autre 17.7% et 8.5% en relations industrielles. Là aussi, un nombre assez grand d'autres types de formation sont mentionnés, mais la dispersion des effectifs est assez grande à travers les autres catégories.

Le tiers des diplômés de relations industrielles considèrent qu'il serait à peu près impossible que leur poste actuel soit comblé par une personne ne détenant aucun diplôme universitaire puiqu'ils ont encerclé le chiffre 1 ou 2 sur l'échelle mesurant cette possibilité. Par contre, un diplômé sur cinq considère qi'il est tout à fait possible qu'une personne sans diplôme universitaire remplisse les mêmes fonctions qu'eux-mêmes, ces diplômés ayant encerclé le nombre

6 ou 7. D'autre part, plus de la moitié des diplômés de relations industrielles qui répondent à la question sur le nombre d'années d'expérience jugé équivalent à leur diplôme universitaire indiquent sept années ou plus d'expérience comme équivalent.

Quant aux exigences du poste actuel des diplômés de relations industrielles, plus des trois quarts mentionnent entre autres qu'il faut certaines qualités personnelles pour occuper le poste qu'ils détiennent. D'autre part, des connaissances particulières sont exigées dans environ la moitié des cas et une expérience pertinente est demandée pour 30% des postes occupés par les diplômés de relations industrielles.

Enfin, comme l'indique le tableau suivant, le diplôme de relations industrielles est exigé pour 15% des diplômés réguliers et 12.6% des diplômés de l'éducation permanente. Par contre, pour ces derniers, un diplôme d'un autre type est demandé dans 20% des cas tandis que seulement 8.9% des diplômés réguliers sont dans la même situation.

Tableau 2.11 Exigences du poste actuel selon le type de cours suivi*

	Certificat	Régulier
Qualités personnelles	77.2%	78.0%
Connaissances particulières	46.1%	52.6%
Expérience	30.8%	30.7%
Diplôme de relations industrielles	12.6%	15.0%
Autre diplôme	20.3%	8.9%
N =	(325)	(460)

* pourcentage qui ont mentionné cette exigence

III LIEN ENTRE LA FORMATION ACADEMIQUE ET LE MARCHE DE L'EMPLOI

Pour les diplômés réguliers de relations industrielles, leur formation académique dans ce domaine semble être très rentable puisque 85% travaillent dans le champ des relations industrielles. La situation ne semble pas aussi simple pour les diplômés du certificat. Seulement 60% des répondants exercent une activité professionnelle dans le champ des relations industrielles.

Nous avons déjà vu que le tiers des diplômés considéraient que leur poste actuel pourrait difficilement être occupé par des personnes ne détenant aucun diplôme universitaire. Pour les diplômés qui travaillent effectivement dans le champ des relations industrielles, le pourcentage de ceux qui croient que leur poste actuel peut difficilement être comblé par une personne qui détient une autre formation universitaire s'établit dans ce cas à 12.8%.

Ceux qui croient que leur poste peut facilement (code 6 et 7 sur l'échelle) être occupé par une personne d'une autre formation universitaire totalisent 38.7% alors que le pourcentage correspondant pour les personnes ne détenant aucun diplôme universitaire atteignait 20% environ. C'est dire que les emplois occupés par les diplômés de relations industrielles ne sont pas la compétence exclusive de ces derniers et que d'autres formations académiques mènent au même déroulement de carrière.

Parmi ces autres formations, celles qui pourraient préparer aux fonctions qui sont occupées présentement par les diplômés de relations industrielles sont principalement l'administration des affaires et le commerce, le droit et la sociologie. A cet égard, la situation des diplômés dans l'ensemble est à peu près identique, si ce n'est que les postes des diplômés réguliers pourraient être plus souvent occupés par des candidats ayant une formation juridique.

Le tableau suivant illustre ces résultats.

Tableau 3.1 Formations universitaires qui peuvent préparer aux fonctions occupées par les diplômés de relations industrielles selon le type de cours suivi*

	Certificat	Régulier
Administration des affaires et commerce	78%	79%
Droit	23.7%	45.7%
Sociologie	15.5%	16.1%
N =	(219)	(403)

* Pourcentage de diplômés qui ont mentionné cette formation parmi les trois possibilités de réponse.

Ainsi, l'immense majorité des postes occupés par des diplômés de relations industrielles pourraient aussi bien être remplis par des diplômés en administration des affaires. Les diplômés de droit pourraient quant à eux remplir les mêmes fonctions que 45.7% des diplômés réguliers. Pour les diplômés de l'éducation permanente, cette proportion tombe à 23.7%. Enfin, autour de 15% des diplômés de relations industrielles considèrent que leur poste actuel pourrait être comblé par un diplômé de sociologie.

Si on se réfère maintenant, non pas au poste actuel, mais à la profession en général, les formations universitaires les plus fréquemment rencontrées demeurent l'administration des affaires, le commerce et le droit. De plus, les relations industrielles s'ajoutent à la liste des disciplines conduisant à la profession exercée par les diplômés.

La formation universitaire la plus souvent mentionnée parmi les trois possibilités de réponse est l'administration des affaires avec 64.0% et 68% respectivement pour les diplômés de l'éducation permanente et les diplômés réguliers. Près de la moitié des diplômés rappellent aussi que la formation des relations industrielles conduit à la profession qu'ils exercent. Les diplômés réguliers, pour leur part, soulignent dans 40% des cas qu'une formation en droit peut conduire à la profession qu'ils exercent actuellement. Pour les diplômés du certificat, cette possibilité n'est mentionnée que dans 18.2% des cas. Le tableau 3.2 résume les résultats obtenus.

Tableau 3.2 Formations universitaires les plus fréquemment rencontrées dans la profession exercée par les diplômés de relations industrielles selon le type de cours suivi*

	Certificat	Régulier
Administration des affaires et commerce	64.0%	68.2%
Relations industrielles	44.9%	49.8%
Droit	18.2%	40.0%
N =	(214)	(402)

* Pourcentage de diplômés qui ont mentionné cette formation parmi les trois possibilités de réponse.

La formation en relations industrielles semble très rentable pour les diplômés concernés, puisque au-delà de 90% de ces derniers affirment utiliser les connaissances acquises au cours de leur spécialisation universitaire.

Si on essaie maintenant de nuancer cette affirmation à l'aide de l'échelle qui précisément mesure l'utilité de la formation en relations industrielles, aucun diplômé ne considère que sa formation lui est totalement inutile. Près du quart (23.5%) la trouve très utile (code 6 et 7) tandis que la très grande

majorité (72.9%) se concentre dans les catégories intermédiaires (codes 3,4,5), ce qui laisse un 3.6% pour les diplômés qui seraient très près de considérer inutile leur formation de relations industrielles. Pour plus de précision, rappelons toutefois que les diplômés qui ont répondu à ces questions travaillent dans le domaine des relations industrielles et que les autres n'avaient pas à se prononcer sur ces dimensions de l'évaluation de la formation en relations industrielles.

Les cours prodigués à l'éducation permanente semblent très bien adaptés à la réalité du marché du travail des relations industrielles. Comme il peut être constaté à la lecture des tableaux 3.3 et 3.4, les diplômés du certificat trouvent la plupart de leurs cours plus utiles que le font les diplômés réguliers. En outre, les cours qui s'avèrent les plus utiles sont les cours directement reliés à la pratique des relations industrielles, à savoir la gestion des ressources humaines, l'administration et l'organisation, le syndicalisme et les relations de travail de même que le droit du travail. En se rapprochant des cours théoriques plus fondamentaux, l'utilité décroît pour atteindre son plus bas niveau avec la méthodologie et les méthodes quantitatives.

Les mêmes observations se dégagent des résultats produits pour les diplômés réguliers, si ce n'est que la tendance est moins accentuée. Encore une fois, les diplômés réguliers expriment un peu plus de réticence quant à l'utilité des cours dispensés au département de relations industrielles. De plus, par rapport aux diplômés de l'éducation permanente, l'ordre d'utilité des cours est quelque peu modifié. Le droit du travail et le syndicalisme viennent en tête suivis de la gestion et de l'administration. Là aussi, les cours plus théoriques trouvent beaucoup moins d'utilité que les cours orientés vers la pratique. L' impression générale qui se dégage des résultats est tout de même que la majorité des cours sont jugés utiles mais à des degrés différents. Ainsi, seule une faible minorité des

diplômés jugent tout à fait inutiles certains cours qu'ils ont suivis durant leur formation académique.

Tableau 3.3 Utilité des cours suivis par les diplômés de l'éducation permanente

	Très utile	Assez utile	Peu utile	Pas du tout utile
Gestion des ressources humaines	70.4	27.6	2.0	0
Administration et organisation	68.9	29.1	2.0	0
Syndicalisme et relations de travail	65.4	26.3	8.3	0
Droit du travail	58.1	33.9	8.0	0
Psychologie industrielle	42.6	49.3	6.1	2.0
Economie du travail	26.6	35.1	32.3	6.1
Sociologie du travail	21.1	51.3	27.0	0.6
Méthodologie et méthodes quantitatives	13.3	42.4	31.1	13.2

Tableau 3.4 Utilité des cours suivis par les diplômés réguliers

	Très utile	Assez utile	Peu utile	Pas du tout utile
Droit du travail	60.5	28.4	9.6	1.4
Syndicalisme et relations de travail	56.6	29.9	10.5	2.9
Gestion des ressources humaines	45.6	37.4	12.5	4.5
Administration et organisation	36.5	43.4	17.0	3.1
Psychologie industrielle	26.0	42.3	24.2	7.5
Economie du travail	21.5	41.3	30.3	6.9
Méthodologie et méthodes quantitatives	13.5	32.7	41.5	12.3
Sociologie du travail	12.8	41.2	38.6	7.3

L'impression que les cours axés davantage vers la pratique des relations industrielles trouvent plus d'adeptes que les cours théoriques est confirmée par les résultats sur l'évaluation de l'importance accordée dans le programme d'études de l'Ecole des relations industrielles aux différents types de cours. Cette situation est surtout ressentie par les diplômés réguliers. En effet, 23.2% de ces derniers trouvent qu'il y a trop de cours théoriques unidisciplinaires contre 8.8% seulement chez les diplômés du certificat. Pour ce qui est des cours théoriques multidisciplinaires, 67.3% des diplômés réguliers jugent leur nombre insuffisant alors que 57.9% des diplômés de l'éducation permanente considèrent que leur nombre est approprié. Enfin, les cours instrumentaux sont également jugés en nombre insuffisant par 63.3% des diplômés réguliers tandis que les diplômés de l'éducation permanente ayant la même opinion totalisent 46.8%. Le tableau suivant résume la situation d'ensemble.

Tableau 3.5 Evaluation de la quantité de cours de différents types inscrits au programme, selon le cours suivi

		Trop	Juste assez	Pas assez
Cours théoriques unidisciplinaires	C*	8.8	72.1	19.1
	R*	23.2	63.0	13.9
Cours théoriques multidisciplinaires	C	4.1	57.9	38.1
	R	3.2	29.5	67.3
Cours instrumentaux	C	4.7	48.5	46.8
	R	6.8	29.9	63.3

*C = Certificat
R = Régulier

Parmi les diplômés réguliers de relations industrielles, 74.2% jugent que certains cours devraient être ajoutés au programme. Le résultat équivalent pour les diplômés de l'éducation permanente atteint 37.5%. Quant aux cours qui devraient être inscrits au programme de relations industrielles, un diplômé régulier sur cinq mentionne le droit du travail et l'arbitrage, un sur dix parle de séminaires, travaux pratiques et stages, 7.9% verraient bien des cours de santé et sécurité au travail, 6.8% ajouteraient des cours sur les avantages sociaux et enfin, 5.2% souhaiteraient voir au programme des cours sur le syndicalisme. Les autres cours mentionnés par les diplômés réguliers de relations industrielles regroupent chacun moins de 3% de ces mêmes diplômés. Pour leur part, les diplômés de l'éducation permanente aimeraient voir s'ajouter des cours de syndicalisme (12.6%), administration des affaires (12.6%), animation de groupe (8.6%), comptabilité (8.2%) et théorie de la gestion (8.1%). Le reste des diplômés du certificat se dispersent à l'intérieur des autres catégories de cours.

Si un assez grand nombre de diplômés réguliers désirent ajouter des cours au programme, un certain nombre d'entre eux retireraient d'autres cours. Les diplômés réguliers exprimant cette opinion totalisent 43.9% et les diplômés de l'éducation permanente 19.4%. Les cours visés par ces diplômés sont principalement chez les diplômés réguliers la sociologie (30.1%), les méthodes quantitatives (17.7%), la psychologie industrielle (11.4%) et l'économique (10.3%). Pour les diplômés du certificat, l'économique (19.6%) serait retiré en premier lieu, la sociologie (30.0%) en second et les méthodes quantitatives (20.4%) en troisième.

Quand il est question d'instaurer de nouvelles méthodes pédagogiques qui laissent une part plus grande à la pratique et qui mettent l'entreprise à contribution, la plupart des diplômés sont d'accord. Entre autres, ils voient d'un très bon oeil la possibilité d'instaurer des stages diversifiés dans le secteur privé, dans le secteur public et les syndicats. Les diplômés de l'éducation

permanente en particulier sont quasi unanimes sur ce point. L'enseignement en alternance serait aussi très bien considéré par les diplômés. De plus, la grande majorité des diplômés appuient l'affirmation qui veut qu'une grande part de l'enseignement des relations industrielles ne s'enseigne pas mais se vit. Toutes les propositions qui augmentent d'une façon ou d'une autre la participation de l'industrie et l'introduction de dimensions plus pratiques dans l'enseignement recueillent l'approbation des diplômés, qu'ils soient réguliers ou issus de l'éducation permanente. La question du mémoire de maîtrise soulève plus de controverses. En effet, les diplômés se polarisent plus autour de cette proposition. Les diplômés réguliers sont tout à fait d'accord dans une proportion de 38.5%. Les diplômés de l'éducation permanente sont moins affirmatifs, avec 26.1%. Toutefois, l'accord simple recueille 37.7% d'adhésion chez ces derniers et 20.8% chez les diplômés réguliers. C'est dire que le désaccord à ses deux niveaux d'intensité regroupe une bonne part des diplômés réguliers (40.7%) et une part légèrement moindre des diplômés du certificat (36.2%). Les énoncés qui soulèvent le plus de désapprobation concernent l'aspect plus général de la formation et le rôle de l'université dans l'enseignement des relations industrielles. La moitié des diplômés réguliers entre autres sont en désaccord avec la proposition de rendre plus générale la formation en relations industrielles afin de permettre une plus grande mobilité. Les diplômés de l'éducation permanente quant à eux sont beaucoup moins catégoriques. S'ils ne sont pas tous parfaitement d'accord avec cet énoncé, il n'en reste pas moins que seulement 20.8% expriment un certain désaccord. Sur l'idée de confier à l'université l'enseignement de la théorie et à l'industrie l'aspect pratique des relations industrielles, la majorité des diplômés expriment leur désaccord. Les diplômés réguliers en particulier sont contre dans 64.6% des cas, tandis que le pourcentage équivalent chez les diplômés du certificat s'établit à 59.1%. Le tableau suivant fournit le détail des résultats.

Tableau 3.6 Evaluation des propositions concernant l'enseignement des relations industrielles

		Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
Enseignement en alternance	C*	39.4	46.9	11.6	2.1
	R**	54.6	30.4	11.3	3.6
Maîtrise sans mémoire ou thèse	C	26.1	37.7	27.5	8.7
	R	38.5	20.8	22.3	18.4
Stage pratique durant l'année académique	C	27.5	48.9	12.5	11.2
	R	35.9	34.0	22.9	7.2
Stages diversifiés	C	64.0	34.7	0.6	0.7
	R	55.3	31.1	8.8	4.8
Les relations industrielles ne s'enseignent pas mais se vivent	C	49.3	39.3	11.5	0
	R	48.7	29.7	17.3	4.1
Enseignement avec forte composante professionnelle	C	30.8	63.0	6.3	0
	R	36.0	44.8	16.4	2.7
La formation devrait être plus générale	C	23.6	55.6	16.6	4.2
	R	12.0	37.6	42.6	7.8
L'université doit enseigner la théorie et l'entreprise la pratique	C	2.9	38.0	50.6	8.5
	R	9.8	25.6	40.3	24.3
L'industrie doit participer à la formation des diplômés	C	39.3	51.3	9.4	0
	R	31.5	54.7	11.9	1.8

* C = Certificat
**R = Régulier

L'immense majorité (87.6%) des diplômés souhaiteraient que l'Ecole des relations industrielles organise des activités de complément de formation. Les activités souhaitées par les répondants sont pour la plupart de type académique. Les cours, séminaires, colloques, journées d'étude recueillent la faveur de 86.4% des diplômés. Des activités de recyclage sont mentionnées comme possibilité par 12% des diplômes. Près de 6% verraient bien la mise sur pied d'une école d'été. Enfin une très petite minorité (1.8%) mentionne la possibilité que l'Ecole publie un journal ou une revue tandis que les cours du soir, en particulier la maîtrise, intéresseraient 1.3% des diplômés ainsi que l'indique le tableau suivant.

Tableau 3.7 Activités de complément de formation souhaitées*

Séminaires, cours, colloques...	86.4%
Recyclage	12.0%
Ecole d'été	5.9%
Cours du soir (maîtrise)	1.8%
Journal, publication	1.6%
N =	(442)

* Pourcentages qui ont mentionné cette activité (plus d'une possibilité de réponse)

Les sujets les plus populaires pour des activités de complément de formation seraient le droit du travail, les nouvelles législations en matière de travail ou les nouveaux problèmes de relations de travail, la gestion de personnel, la santé et la sécurité au travail et enfin un certain nombre souhaiterait voir discuter des expériences personnelles vécues au travail. Le tableau

suivant fournit les pourcentages de diplômés ayant mentionné les différents thèmes.

Tableau 3.8 Sujets traités dans les activités de complément de formation*

Nouvelles lois	45.8
Droit du travail	36.2
Gestion de personnel	27.3
Santé et sécurité	8.2
Expériences vécues	4.1
N =	(437)

* Pourcentages qui ont mentionné ce sujet (plus d'une réponse possible)

Les employeurs des diplômés ne verraient sûrement aucun problème à ce que ces derniers suivent des activités de complément de formation puisque si l'on en croit les résultats obtenus à cette question, la presque totalité des employeurs serait d'accord, soit 96.6%.

D'autre part près de 75% des diplômés souhaitent qu'une autre institution que l'Université organise ces activités de formation.

Une large part des diplômés réguliers souhaitent que les Conseillers en Relations industrielles organisent les activités de complément de formation. Les diplômés de l'éducation permanente pour leur part privilégient les associations professionnelles, quoique une portion assez importante des diplômés réguliers préféreraient aussi que ce soit ces associations spécialisées qui jouent le rôle d'organisateurs. Les diplômés du certificat verraient aussi que les associations patronales prennent

également en charge le programme de formation et ce, dans une proportion plus grande que pour les C.R.I. comme il peut être constaté à la lecture du tableau suivant.

Tableau 3.9 Institution qui devrait organiser des activités de formation selon le type de diplômés

	Certificat	Régulier
C.R.I.	10.4%	42.3%
Organisations professionnelles	42.6%	35.2%
Associations patronales	15.7%	5.8%
Collaboration entre employeurs, syndicats, groupes de recherche	2.6%	4.7%
H.E.C.	3.9%	2.2%
Gouvernement	9.2%	4.5%
Syndicats	7.8%	4.1%
Autres	7.8%	1.2%
N =	124	238

Quand il est question de retour aux études, les diplômés réguliers et les diplômés de l'éducation permanente ont un comportement très différent. Ainsi 73.3% des diplômés du certificat continueraient dans le domaine des relations industrielles alors que seulement 29.4% feraient de même chez les diplômés réguliers.

Parmi ceux qui changeraient d'orientation, 43.8% iraient vers l'administration des affaires, 23.4% vers le droit et le reste dans des disciplines diverses.

Comme le tableau 3.10 permet de le constater le marché de l'emploi devrait être assez favorable pour les finissants de relations industrielles puisque très peu des diplômés interrogés prévoient une diminution du nombre de débouchés. Le tiers environ croient que la demande globale de diplômés en relations industrielles se stabilisera. Tous les autres pensent que la situation continuera à s'améliorer, et à cet égard, les diplômés de l'éducation permanente sont encore plus optimistes que les diplômés réguliers.

Tableau 3.10 Evaluation de la demande globale de diplômés en relations industrielles selon le type de cours suivi

	Certificat	Régulier
Ira en s'accroissant beaucoup	23.1%	12.3%
en s'accroissant un peu	43.9%	33.8%
en se stabilisant	30.2%	34.6%
en diminuant un peu	2.8%	15.0%
en diminuant beaucoup	0	4.4%
N =	224	393

Les secteurs d'avenir pour les diplômés de relations industrielles sont la fonction publique de même que la petite et moyenne entreprise. Selon environ 80% des diplômés actuels, ces secteurs devraient pouvoir absorber de nouveaux diplômés de relations industrielles. Comme second secteur qui pourrait accueillir des diplômés, la P.M.E. et la fonction publique sont assez fréquemment mentionnées, mais cette fois les syndicats pourraient prendre une certaine part du marché comme nous permet de le constater le tableau 3.11.

Tableau 3.11 Secteurs d'activités où les diplômés auront le plus de chances de trouver un emploi dans le futur (2 possibilités de réponses)

	Premier secteur (A)	Second secteur (B)
Fonction publique	41.8%	31.9%
P.M.E	41.1%	21.6%
Secteur privé	6.7%	8.9%
Syndicat	5.5%	20.1%
Grande entreprise	3.1%	12.2%
Autres	1.8%	5.3%
N =	612	491

Si un certain nombre de diplômés croient qu'il sera relativement facile de se trouver un emploi dans le secteur public, au cours des prochaines années, d'autres ont exactement l'opinion contraire. En effet 36.9% des répondants mentionnent en premier lieu ce secteur comme celui où il sera le plus difficile d'entrer. De plus 30.3% croient que les syndicats pourront difficilement absorber de nouveaux diplômés. Enfin pour 16.3% des diplômés actuel,la P.M.E. ne serait pas un secteur d'avenir pour les futurs diplômés. Le profil des résultats de la seconde possibilité pour cette question se dessine à peu près de la même manière si ce n'est que la grande entreprise est plus souvent mentionnée, comme on peut le constater à la lecture du tableau qui suit.

Tableau 3.12 Secteurs d'activités où les diplômés auront le moins de chances de trouver un emploi dans le futur (2 possibilités de réponses)

	Premier secteur (A)	Deuxième secteur (B)
Fonction publique	36.9%	25.5%
P.M.E.	16.3%	12.5%
Syndicat	30.3%	28.4%
Grande entreprise	1.7%	14.1%
Autres	14.8%	19.5%
N =	465	224

Sur les types d'activités précis où il sera possible de trouver de l'emploi, plus de 30% des diplômés actuels désignent le secteur de la formation, comme dernière réponse, près du quart optent pour la santé et sécurité au travail tandis que 18.2% croient que les relations de travail et la négociation devraient absorber un certain nombre de nouveaux diplômés. Pour la seconde possibilité de réponse les diplômés ont des opinions assez diversifiées. Comme on peut le lire au tableau 3.13, les plus fortes concentration se produisent pour les domaines de la santé et sécurité au travail, la formation et la rémunération avec chacun des pourcentages qui oscillent autour de 16% et 18%. Les autres types d'activités mentionnés sont les relations de travail et la recherche.

Tableau 3.13 Types d'activités où les diplômés de relations industrielles auront le plus de chances de trouver un emploi dans le futur (2 possibilités de réponses)

	Premier type d'activités	Second type d'activités
Formation	31.3%	18.0%
Santé et sécurité	25.7%	18.3%
Relations de travail	18.2%	14.2%
Rémunération	11.0%	16.0%
Recherche et consultation	3.2%	10.4%
Autres	10.6%	23.1%
N =	595	506

Pour clore cette section, abordons la question des types d'activités où il devrait être difficile de trouver de l'emploi dans les années à venir. L'activité la plus fréquemment mentionnée comme première possibilité de réponse est la recherche avec 26.4% des diplômés interrogés. Le second type d'activité qui devrait être délaissé par les nouveaux diplômés serait celui des relations de travail et de la négociation. C'est du moins l'opinion de 17.7% des diplômés actuels de relations industrielles. Finalement la formation, le recrutement, et la rémunération devraient dans l'ordre suivre les premiers types d'activités mentionnés comme restreignant progressivement leurs ouvertures.

Comme seconde réponse, la recherche est encore assez souvent mentionnée. Les autres types d'activités se partagent à peu près également la faveur, si on peut s'exprimer ainsi, des diplômés comme domaine où l'embauche de diplômés de relations industrielles se fera plus rare au cours des années à venir. Le tableau suivant fournit le détail des résultats.

Tableau 3.14 Types d'activités où les diplômés de relations industrielles auront le moins de chances de trouver un emploi dans le futur

	Premier type d'activités	Second type d'activités
Formation	14.5%	7.6%
Santé et sécurité	5.5%	10.6%
Relations de travail	17.7%	7.4%
Rémunération	9.9%	13.4%
Recherche et consultation	26.4%	20.8%
Recrutement et sélection	10.5%	13.9%
Autres	15.5%	26.3%
N =	430	226

CONCLUSION

L'Ecole de relations industrielles existe depuis de nombreuses années mais une tentative d'évaluation de la formation dispensée n'avait pas été tentée avec une telle ampleur, avant le sondage auprès des diplômés. Que nous permettent donc de conclure les résultats obtenus? D'abord, la situation semble assez favorable aux diplômés de relations industrielles. Plusieurs occupent des postes de direction et ont des responsabilités administratives assez lourdes. De plus, le marché de l'emploi réserve pour ces diplômés des fonctions assez spécifiques qui sont facilement accessibles pour ces diplômés des sciences sociales. Quant aux secteurs où les diplomés exercent leur activité professionnelle, la fonction publique absorbe une bonne part des finissants de relations industrielles de même que le secteur des services entre autre dans le domaine de la santé. Les autres diplômés se répartissent dans l'entreprise privée en particulier l'industrie manufacturière.

Par ailleurs, sur la qualité de l'enseignement dispensé à l'Ecole et à l'éducation permanente les diplômés s'affirment dans l'ensemble satisfaits des professeurs et des cours qu'ils ont reçus. Les diplômés réguliers expriment peut-être un peu plus de réticence entre autres,sur le rôle socio-économique de l'Ecole, mais l'évaluation reste très positive. Des diplômés du certificat pour leur part font valoir quelques réserves sur la disponibilité des professeurs, l'encadrement administratif et les relations entre les étudiants et les professeurs, mais en général ils expriment plus de satis-. ction que les diplômés réguliers.

En fait la seule ombre au tableau serait sans doute l'utilité des cours théoriques par rapport au marché du travail. Les diplômés en général souhai-

teraient des formules pédagogiques plus dynamiques, qui laisseraient une part plus grande à l'aspect pratique de la profession et qui permettrait aux étudiants d'avoir une connaissance des contraintes et exigences du marché du travail avant d'y accéder de plein pied.

De plus, l'avenir semble très prometteur pour les nouveaux diplômés de relations industrielles et donc pour l'Ecole puisque les diplômés actuels estiment que le nombre de postes en relations industrielles ira en s'accroissant dans les années à venir.

ANNEXE I

Résultat de la cueillette et facteurs de pondération

Les listes des diplômés de relations industrielles nous ont été fournies par le département de relations industrielles après mise à jour des adresses et épuration des listes pour les doubles inscrits. Ainsi, 97 noms avec l'adresse à domicile ou l'adresse au travail étaient disponibles pour l'échantillon. De ce nombre 230 détenaient un baccalauréat, 190 une scolarité de maîtrise, 122 un diplôme de maîtrise, 359 le certificat I de l'éducation permanente et 16 le certificat II. Seuls les diplômés du certificat I ont fait l'objet d'une sélection, un diplômé sur deux ayant été retenu dans l'échantillon. Pour toutes les autres strates, tous les diplômés ont été soumis aux procédures du sondage.

Le cas des certificats causait quelques problèmes au Centre de sondage puisque la mise à jour des adresses était nettement déficiente. Plutôt que de poster le questionnaire à tous les diplômés dont nous connaissions l'adresse, nous avons préféré faire une sélection et vérifier ou retrouver les adresses des diplômés afin d'assurer une représentation la plus adéquate possible de cette population. A l'aide des instruments dont nous disposons au Centre, soit le bottin téléphonique et le Lovell's, nous avons confirmé 125 adresses sur les 195 diplômés des certificats I et certificats II. Dans certains cas, un certain nombre d'appels téléphoniques ont été nécessaire pour confirmer l'adresse ou tenter d'obtenir des renseignements supplémentaires auprès d'anciens voisins, par exemple.

De plus, nous avons constaté que des doubles inscrits subsistaient toujours dans les listes. A l'intérieur de la strate des diplômés ayant une scolarité de maîtrise, 10 cas ont dû être retranchés avant l'envoi des questionnaires, parmi les diplômés de maîtrise, 2 cas ont été retirés et un autre duplicata a été écarté chez les diplômés du premier cycle. C'est dire que 904 noms étaient réellement disponibles pour le sondage et que 704 noms ont été retenus étant donné la sélection à l'intérieur de la strate des certificats I.

Après le premier envoi, 244 questionnaires ont été retournés au Centre de sondage, atteignant ainsi un taux de réponse de 33.7% ainsi que

l'illustrent les tableaux A1 et A2. Un deuxième questionnaire a été envoyé aux diplômés qui n'avaient pas retourné le premier. Nous avons pu récupérer de cette manière 117 personnes. Après ces deux tentatives par la poste, un rappel téléphonique a été fait auprès de 194 diplômés parmi les 363 cas manquants. A l'aide de cette procédure, 66 questionnaires supplémentaires ont pu s'additionner aux 361 déjà obtenus, réalisant ainsi un taux de réponse global de 59.0% pour 427 questionnaires retournés.

Qu'en est-il maintenant des taux de réponse à l'intérieur-même de chacune des strates? Précisons que l'information disponible au moment de la confection des listes ne s'avère pas toujours conforme à celle qui nous est fournie par les informateurs.

Certaines situations s'expliquent assez bien. Par exemple, qu'entre le moment où les listes ont été constituées et le moment où le questionnaire est complété, l'étudiant ait obtenu un diplôme supérieur, cette situation est tout à fait plausible. Dans certains cas toutefois, l'étudiant régresse par rapport à son inscription de départ. Comme ces anomalies ne sont pas très répandues, il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure. Seulement 6.6% de l'ensemble des diplômés déclarent avoir obtenu un dernier diplôme en relations industrielles d'un niveau inférieur à l'inscription sur les listes. Le tableau A.3 illustre ces changements de catégories entre les listes et les réponses au questionnaire. Il est aussi à remarquer qu'un certain nombre de diplômés inscrits au départ en scolarité de maîtrise affirment avoir obtenu un B.Sc. comme dernier diplôme, ce qui est tout à fait possible puisque la scolarité de maîtrise n'est pas un diplôme comme tel, même si ce choix était offert aux répondants, d'autant plus que les diplômés qui sont dans un pareil cas n'ont peut-être pas terminé leur scolarité de maîtrise. Si on retranche cette possibilité du nombre de cas douteux, le pourcentage de 6.6% se réduit à 3.8%.

Pour les besoins de la pondération, nous calculons les résultats de la cueillette à l'aide des strates définies selon des listes d'échantillonnage afin de tenir compte des probabilités de sélection de départ.

Ainsi que l'indique le tableau A.4 , le taux de réponse varie entre 41.3% chez les diplômés du certificat I et 71.7% pour les diplômés de maîtrise. Dans le premier cas, ce faible résultat s'explique par le fait que les adresses des diplômés du certificat n'étaient pas à jour ou étaient incomplètes. D'ailleurs, si nous reportons le nombre de questionnaires retournés (74)

au nombre d'adresses confirmées (112) à l'aide du dépistage effectué par le Centre, le taux de réponse des diplômés du certificat I monte à 66.1% ce qui se rapproche des résultats obtenus dans les autres strates.

Afin d'obtenir des résultats représentatifs de la population des diplômés en général, il est nécessaire de procéder à une pondération qui tienne compte de la probabilité de sélection affectée à chaque strate au départ. Ainsi, la fraction d'échantillonage étant différente à l'intérieur de la strate des certificats I, il faut redonner à cette portion de l'échantillon son importance numérique initiale en appliquant un facteur de pondération de 2. De plus, les taux de réponse étant différents d'une strate à l'autre, un facteur de correction qui est égal à l'inverse du taux de réponse doit aussi être appliqué à chacune des strates, ce qui reproduit le nombre initial de 904 fourni par les listes des diplômés. Si l'on envisage les résultats dans une perspective de représentation générale de tous les diplômés, ces facteurs de correction et de pondération sont de première importance.

Quant à l'année d'obtention du diplôme, nous obtenons évidemment des concentrations de diplômés dans les années où l'Ecole en a le plus produit, c'est-à-dire depuis les années 70. Ainsi, comme le tableau A5 permet de le constater, 45% des questionnaires retournés proviennent des répondants ayant diplômé depuis 1975. Entre 70 et 74, 35.7% des diplômés ont leur diplôme tandis que 10.6% l'ont obtenu dans les années 60. Finalement, 8.7% des répondants sont diplômés entre les années 45 et 60.

Tableau A1 Résultats de la cueillette

	Echantillon	Complétés 1er envoi	Complétés 2e envoi	Complétés téléphone
	724	244	117	66
Taux de réponse cumulatif		33.7%	49.9%	59.0%

Tableau A2 Cheminement de l'échantillon

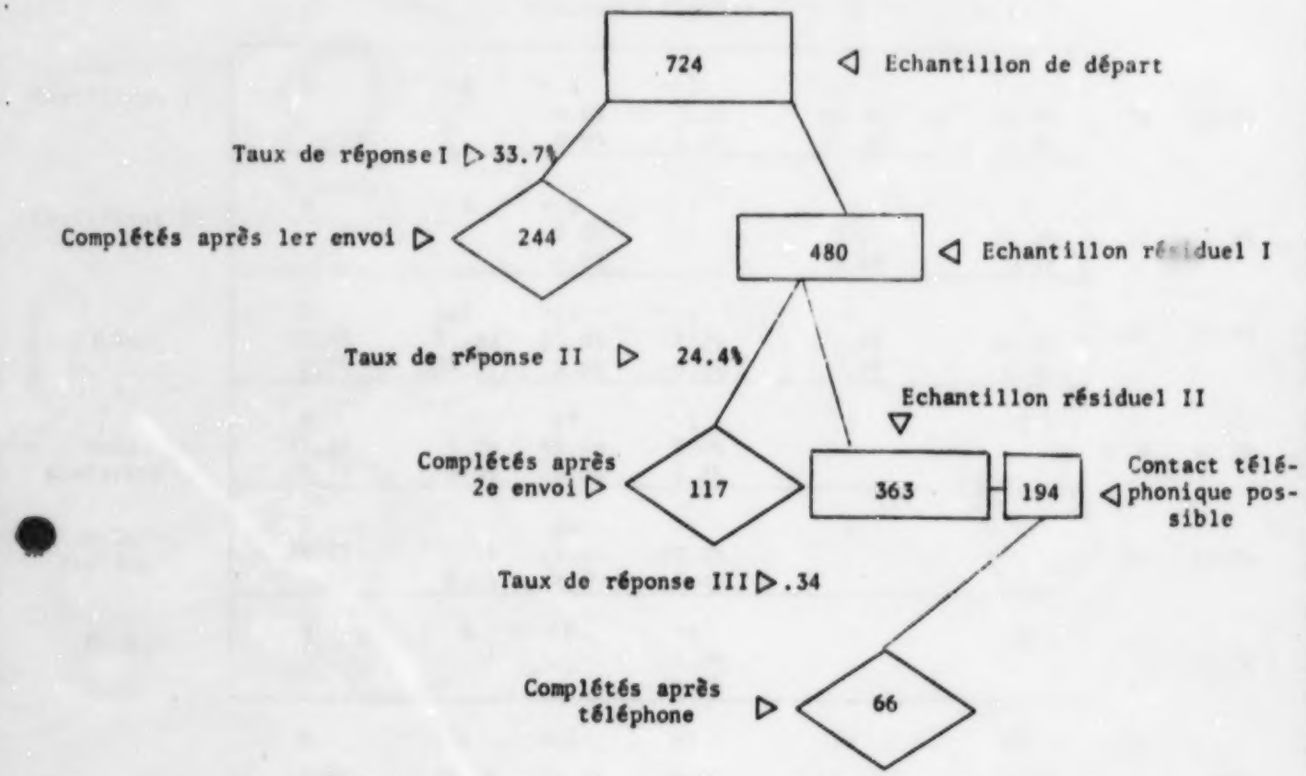

Tableau A3 Dernier diplôme en relations industrielles de l'Université de Montréal selon le diplôme inscrit sur les listes d'échantillonnage

	Indéterminé	B.Sc.	M.Sc. scolarité	M.Sc. diplôme	Certificat I	Certificat II		
Certificat I	0	0	* 4 4.0% 0.9%	* 2 2.4% 0.5%	66 89.2% 15.5%	* 4 36.4% 0.9%	76	17.8%
Certificat II	0	0	* 2 2.0% 0.5%	0	7 9.5% 1.6%	3 27.3% 0.7%	12	2.8%
B.Sc.	3 37.5% 0.7%	141 94.6% 33.1%	*11 10.9% 2.6%	* 1 1.2% 0.2%	1 1.4% 0.2%	4 36.4% 0.9%	161	37.8%
M.Sc. scolarité	3 37.5% 0.7%	7 4.7% 1.6%	64 63.4% 15.0%	* 5 6.0% 1.2%	0	0	79	18.5%
M.Sc. diplôme	2 25.0% 0.5%	1 .7% 0.2%	20 19.8% 4.7%	74 89.2% 17.4%	0	0	97	22.8%
Ph.D.	0	0	0	1 1.2% 0.2%	0	0	1	0.2%
	8 1.9%	149 35.0%	101 23.7%	83 19.5%	74 17.4%	11 2.6%	426	100%

Pourcentage I : sur le total de la catégorie de diplôme inscrit sur les listes

Pourcentage II: sur le total des diplômés

* cas de régression par rapport aux listes de départ

Tableau A4 Echantillon de départ selon les strates

	B.Sc.	M.Sc. (scol.)	M.Sc. (diplôme)	Cert. I	Cert. II	TOTAL
Listes de départ (moins duplicata)	229	180	120	359	16	904
Fraction d'échantillonnage	1/1	1/1	1/1	1/2	1/1	1/1
Nombre disponible	229	180	120	179	16	724
Questionnaires complétés	152	104	86	74	11	427
Facteurs de pondération	1	1	1	2	1	
Taux de réponse	66.4%	57.8%	71.7%	41.3%	68.7%	
Facteurs de correction	1.506	1.73	1.395	2.425	1.45	

Tableau A5 Années du diplôme

1946-1959	8.7%
1960-1969	10.6%
1970-1974	35.7%
1975-1978	45.0%
N =	427

Annexe II

Questionnaire

2 3 7 (1-3)

(4-9)

I FORMATION ACADEMIQUE

1. Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu avant d'entreprendre vos études universitaires? 1 (10)

- ☐ Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) 1
- ☐ Cours classique (B.A.) 2
- ☐ Cours secondaire (11e, 12e ou Secondaire V) 3 (11)
- ☐ Institut ou école technique 4
- ☐ Autre (PRECISEZ) _____ 5
  9

2. Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu en relations industrielles à l'Université de Montréal?

- ☐ Certificat I 1
- ☐ Certificat II 2
- ☐ B. Sc. 3
- ☐ M. Sc. (scolarité) 4 (12)
- ☐ M. Sc. (thèse ou mémoire) 5
- ☐ Ph. D. 6
  9

3. En quelle année avez-vous obtenu votre dernier diplôme de relations industrielles à l'Université de Montréal? (Si vous n'avez pas obtenu de diplôme, indiquez l'année de la fin de votre scolarité)

19 ____ (13-14)

4. Quelle est la moyenne générale de votre scolarité pour le dernier diplôme que vous ayez postulé en relations industrielles à l'Université de Montréal?

	85% et plus	80 à 84.9%	75 à 79.9%	70 à 74.9%	65 à 69.9%	Moins de 65%	Je ne sais pas	
Certificat(s)	1	2	3	4	5	6	8	☐ (15)
B. Sc.	1	2	3	4	5	6	8	☐ (16)
M. Sc.	1	2	3	4	5	6	8	☐ (17)
Ph. D.	1	2	3	4	5	6	8	☐ (18)

5. Avez-vous obtenu d'autres diplômes universitaires à part votre dernier diplôme de relations industrielles de l'Université de Montréal?

☐ 1. oui
☐ 2. non → PASSEZ A 7 ☐ (19)

6. POUR CEUX QUI ONT D'AUTRES DIPLOMES UNIVERSITAIRES

Pourriez-vous énumérer ces autres diplômes en précisant dans chaque cas l'université et la discipline?

	Nom de l'université	Discipline	Niveau ou cycle	Diplôme obtenu	Année d'obtention	
1						(20-26)
2						(27-33)
3						(34-40)
4						(41-47)

7. Avez-vous poursuivi les études que vous venez d'énumérer (y compris de niveau collégial) de façon continue ou y a-t-il eu interruption(s) entre les différentes étapes?

☐ J'ai poursuivi mes études de façon continue
→ PASSEZ A 9 1

☐ Il y a eu interruption(s) dans mes études 2 (48)
9

8. POUR CEUX QUI ONT INTERROMPU LEURS ETUDES

Quelle est la principale raison pour laquelle vous avez interrompu vos études?

☐ 1. Je n'avais pas les moyens financiers de continuer tout de suite.

☐ 2. Je désirais avoir une expérience du marché du travail avant de continuer.

☐ 3. Au moment où j'ai arrêté, je n'étais plus intéressé(e) aux études. ☐ (49)

☐ 4. Autre (PRECISEZ) _____ _____

_____

9. Parmi les raisons suivantes, pourriez-vous nous dire lesquelles ont influencé votre décision de postuler votre premier diplôme de relations industrielles à l'Université de Montréal?

		oui	non	je ne sais pas	
A.	intérêt personnel	1	2	8	☐ (50)
B.	test d'aptitude et recommandation d'un conseiller pédagogique	1	2	8	☐ (51)
C.	facilité d'accès au programme d'études de relations industrielles	1	2	8	☐ (52)
D.	disponibilité d'emplois dans le secteur des relations industrielles	1	2	8	☐ (53)
E.	impossibilité de trouver un emploi	1	2	8	☐ (54)
F.	désir d'obtenir une promotion et un salaire plus élevé	1	2	8	☐ (55)
G.	exigence du poste occupé précédemment	1	2	8	☐ (56)
H.	désir d'être avec des amis qui suivaient le même programme	1	2	8	☐ (57)
I.	autre raison (PRECISEZ): _____ _____ _____				☐ (58)

10. Parmi les raisons que vous venez de mentionner, laquelle a été la plus importante? (Inscrivez la lettre correspondant à la raison la plus importante) _____ ☐☐ (59-60)

11. Lorsque vous avez été admis à postuler votre premier diplôme en relations industrielles à l'Université de Montréal, était-ce votre premier, deuxième ou troisième choix?

☐ premier choix	1	(61)
☐ deuxième choix	2	
☐ troisième choix	3	
	9	

12. Parmi les raisons suivantes, pourriez-vous nous dire lesquelles ont influencé votre décision de ne pas poursuivre vos études après votre dernier grade en relations industrielles à l'Université de Montréal?

		oui	non	je ne sais pas	
A.	j'avais des besoins financiers	1	2	8	☐ (62)
B.	il y avait un(des) emploi(s) intéressant(s) disponible(s)	1	2	8	☐ (63)
C.	je ressentais un manque d'intérêt pour les études	1	2	8	☐ (64)
D.	je jugeais le diplôme suivant en relations industrielles inutile pour ma carrière	1	2	8	☐ (65)
E.	je compte reprendre plus tard mes études de relations industrielles	1	2	8	☐ (66)
F.	je voulais poursuivre mes études dans une autre discipline	1	2	8	☐ (67)
G.	autre raison(PRECISEZ): _____				☐ (68)

13. Parmi les raisons que vous venez de mentionner, laquelle a été la plus importante? (Inscrivez la lettre correspondant à la raison la plus importante)

_____ ☐☐ (69-70)

14. Nous aimerions maintenant connaître votre évaluation de la formation que vous avez reçue à l'Ecole des relations industrielles de l'Université de Montréal. Pour votre dernier diplôme, diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de chacun des éléments suivants?

		très satisfait	plutôt satisfait	plutôt insatisiait	très insatisfait	
A.	La qualité de l'enseignement des professeurs	1	2	3	4	☐ (71)
B.	La compétence professionnelle des professeurs	1	2	3	4	☐ (72)
C.	La disponibilité des professeurs	1	2	3	4	☐ (73)
D.	L'objectivité de l'enseignement dispensé	1	2	3	4	☐ (74)
E.	La cohérence du programme d'études	1	2	3	4	☐ (75)
F.	L'utilité du programme d'études	1	2	3	4	☐ (76)
G.	Les relations entre professeurs et étudiants	1	2	3	4	☐ (77)

		très satisfait	plutôt satisfait	plutôt insatisfait	très insatisfait	
H.	Les relations entre étudiants	1	2	3	4	☐ (78)
I.	L'encadrement administratif	1	2	3	4	☐ (79)
J.	Le rôle de l'Ecole des relations industrielles dans le milieu socio-économique	1	2	3	4	☐ (80)
K.	Autre élément (PRECISEZ): _____ _____ _____	1	2	3	4	2 3 7 (1-3) ☐☐☐☐☐☐ (4-9) 2 (10) ☐☐ (11-12)

15. Parmi tous les éléments mentionnés à la question précédente, quels sont ceux que vous jugez les plus importants pour la qualité du programme de relations industrielles? (Inscrivez les lettres correspondant aux éléments les plus importants)

_____
_____
_____

☐☐ (13-14)
☐☐ (15-16)
☐☐ (17-18)

16. Sur une échelle qui varierait de l'insatisfaction totale à la satisfaction totale, quelle serait votre appréciation globale de la formation que vous avez reçue à l'Ecole de relations industrielles de l'Université de Montréal? (Le chiffre 1 marque l'insatisfaction totale et le chiffre 7 marque la satisfaction totale)

1 2 3 4 5 6 7

☐ (19)

II CHEMINEMENT PROFESSIONNEL ET EMPLOI ACTUEL

17. Avez-vous déjà occupé un emploi régulier depuis l'obtention de votre premier diplôme en relations industrielles à l'Université de Montréal?

- ☐ oui 1
- ☐ non → PASSEZ A 23 . . . . . 2 (20)
  9

18. Comment avez-vous obtenu votre premier emploi régulier après l'obtention de votre premier diplôme en relations industrielles?

- ☐ par le service de placement de l'université 1
- ☐ par une agence de placement gouvernementale 2
- ☐ par les annonces dans les journaux 3
- ☐ par vos contacts de type académique (professeurs, stages, cours, conférences) 4 (21)
- ☐ par des contacts personnels (parents, amis, relations) 5
- ☐ en vous adressant directement au bureau d'emploi de l'organisation 6
- ☐ autre(s) moyen(s) (PRECISEZ): _____ 7
  9

19. Avez-vous eu le choix entre plusieurs offres avant d'accepter votre premier emploi?

- ☐ 1 oui → combien du secteur publique? ___ (22)
  combien du secteur privé? ___ (23)
- ☐ 2 non
- ☐ 8 je ne me souviens plus (24)

20. Sur une échelle de 1 à 7, indiquez le degré de difficulté que vous avez rencontrée pour obtenir votre premier emploi régulier après l'obtention de votre premier diplôme en relations industrielles à l'Université de Montréal? (Le 1 marque l'absence de difficulté et le 7 le maximum de difficulté; encerclez le chiffre correspondant).

1 2 3 4 5 6 7 ☐ (25)

7.

21. Pourriez-vous résumer la liste des principaux postes que vous avez occupés depuis l'obtention de votre dernier diplôme en relations industrielles à l'Université de Montréal, y compris les postes occupés à l'intérieur de la même entreprise, en commençant par votre poste actuel ou votre dernier poste si vous êtes actuellement sans travail (ne pas inclure les emplois d'été ou le travail à temps partiel durant vos études).

Année d'embauche	Durée de l'emploi	Titre du poste	Nature de votre travail (liste de vos principales tâches)	Nom de l'employeur entreprise, syndicat, compagnie, ministère, division, service)	Nature de l'entreprise	Localisation géographique	Nombre d'employé
19____	Nombre d'années	Ex. Agent de personnel	Ex. recrutement analyse d'emploi	Ex. ministère santé et bien-être	Ex. gouvernement fédéral		
____	____						
____	____						
____	____						
____	____						
____	____						

(24-33)
(34-37)
(38-43)
(44-51)
(52-55)
(56-61)
(62-69)
(70-73)
(74-79)
2 3 7 (1-3)
(4-9)
3 (10)
(11-18)
(19-22)
(23-28)
(29-36)
(37-40)
(41-46)

22. Avez-vous actuellement un emploi rémunéré?

☐ oui ⟶ PASSEZ A 24 1
☐ non 2 (47)
9

23. **POUR CEUX QUI SONT SANS EMPLOI**

A. Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi?

Nombre de semaines: _____ ☐☐ (48-49)

B. Avez-vous cherché un emploi dans les quatre dernières semaines?

☐ 1. oui
☐ 2. non ☐ (50)

C. Quelle raison explique le mieux que vous soyez actuellement sans emploi?

☐ 1. vous êtes aux études ou comptez y retourner?
☐ 2. vous préférez ne pas travailler?
☐ 3. vous ne trouvez pas d'emploi correspondant à vos qualifications?
☐ 4. autre (SPECIFIEZ): _____ ☐ (51)

_____

CEUX QUI N'ONT JAMAIS EU D'EMPLOI REGULIER, PASSEZ A LA QUESTION 66; LES AUTRES, PASSEZ A LA QUESTION SUIVANTE. CEUX QUI SONT ACTUELLEMENT SANS EMPLOI, REPONDEZ EN RELATION AU DERNIER POSTE QUE VOUS AVEZ OCCUPE

24. De quelle façon avez-vous obtenu votre poste actuel?

☐ en vous adressant directement au bureau d'emploi de l'organisation pour laquelle vous travaillez 01
☐ par les annonces dans les journaux 02
☐ par une promotion interne 03
☐ par des contacts de types académiques (professeurs, stages, cours, conférences) 04
☐ par des contacts personnels (parents, amis, relations) 05
☐ par une agence de placement gouvernementale . . . . 06 ☐☐ (52-53)
☐ par une agence de placement privée 07
☐ par le service de placement de l'Université 08
☐ autre (PRECISEZ): _____ 09
08

25. Combien de personnes travaillent actuellement sous votre autorité?

Nombre de personnes: _____ ☐☐ (54-55)

26. Avez-vous la possibilité d'embaucher vous-même vos subordonnés immédiats?

☐ oui 1
☐ non ⟶ PASSEZ A 28 . . . . . 2 (56)
9

27

27. Pourriez-vous nous dire laquelle des propositions suivantes décrit le mieux votre situation lorsque vous embauchez vos subordonnés?

- ☐ votre autorité s'applique sans restriction 1
- ☐ vous devez informer vos supérieurs de votre décision . . . 2 (57)
- ☐ vous devez consulter vos supérieurs 3
- ☐ vous devez obtenir l'accord de vos supérieurs 4
- ☐ autre (PRECISEZ): _____ 5

_____ 9

PASSEZ A 29

28. Si vous n'avez pas la possibilité d'engager vos subordonnés immédiats, pourriez-vous nous dire laquelle des propositions suivantes décrit le mieux votre situation?

- ☐ vous pouvez recommander l'embauche d'un candidat 1
- ☐ vous êtes consulté et avez droit de veto sur l'embauche d'un candidat 2 (58)
- ☐ vous êtes consulté mais n'avez pas de droit de veto . . . 3
- ☐ vous n'avez aucun pouvoir 4
- ☐ autre (PRECISEZ): _____ 5

_____ 9

29. Avez-vous à gérer des budgets?

- ☐ oui 1
- ☐ non → PASSEZ A LA QUESTION 31. . . . . 7 (59)
  9

30. POUR CEUX QUI ONT A GERER DES BUDGETS

Quel est le montant approximatif des sommes que vous avez à gérer pour l'année en cours?

Montant approximatif: _____ ☐☐☐☐ (60-63)

31. En regard des communications (verbales ou écrites) que vous avez concernant directement votre travail, quelle langue utilisez-vous ?

- ☐ Exclusivement ou presqu'exclusivement le français..... 1
- ☐ Surtout le français..... 2 (64)
- ☐ Autant le français que l'anglais 3
- ☐ Surtout l'anglais 4
- ☐ Exclusivement ou presqu'exclusivement l'anglais 5
  9

32. Lorsque vous communiquez avec votre supérieur immédiat, quelle langue utilisez-vous ?

- ☐ Exclusivement ou presqu'exclusivement le français 1
- ☐ Surtout le français 2
- ☐ Autant le français que l'anglais 3 (65)
- ☐ Surtout l'anglais 4
- ☐ Exclusivement ou presqu'exclusivement l'anglais 5
  9

33. On peut être plus ou moins satisfait de certains éléments de son travail. Selon vous, pour chacun des facteurs suivants, diriez-vous que vous être très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait?

	très satisfait	plutôt satisfait	plutôt insatisfait	très insatisfait	
A. De votre salaire	1	2	3	4	☐ (66)
B. Des possibilités de promotion.	1	2	3	4	☐ (67)
C. De la permanence de votre emploi.	1	2	3	4	☐ (68)
D. De vos possibilités de reclassement	1	2	3	4	☐ (69)
E. De l'autonomie dans votre travail.	1	2	3	4	☐ (70)
F. de la possibilité d'utiliser vos connaissances	1	2	3	4	☐ (71)
G. De la variété dans votre travail	1	2	3	4	☐ (72)
H. Des responsabilités qui vous sont confiées.	1	2	3	4	☐ (73)
I. de la compétence professionnelle de vos supérieurs	1	2	3	4	☐ (74)
J. Du prestige de votre profession.	1	2	3	4	☐ (75)
K. De l'utilité sociale de votre travail.	1	2	3	4	☐ (76)
L. De votre horaire de travail.	1	2	3	4	☐ (77)
M. Du temps libre pour étudier dans votre spécialité.	1	2	3	4	☐ (78)

	très satisfait	plutôt satisfait	plutôt insatisfait	très insatisfait	
N. Le temps que vous laisse le travail pour vos loisirs.	1	2	3	4	☐ (79)
O. Autre facteur jugé important (PRECISEZ): _____	1	2	3	4	☐ (80)

☐☐☐ (1-3)

☐☐☐☐☐☐ (4-9)

☐ (10)

☐☐ (11-12)

34. Sur une échelle qui varierait de l'insatisfaction absolue à la satisfaction absolue, quel serait le degré de satisfaction que vous apporte globalement votre travail (Le 1 marque l'insatisfaction absolue et le 7 la satisfaction absolue; encerclez le chiffre correspondant).

1 2 3 4 5 6 7 ☐ (13)

35. Pour le poste que vous occupez actuellement, avez-vous suivi des cours de formation durant l'emploi?

☐ oui 1

☐ non → PASSEZ A 37 . . . . . 2 (14)

9

36. De quel type de formation s'agissait-il?

_____

_____

_____

_____

☐☐ (15-16)

37. Le poste que vous occupez présentement pourrait-il être occupé par une personne ne détenant aucun diplôme universitaire? Sur une échelle de 1 à 7 où le 1 représentement le "complètenent impossible" et le 7 le "complètement possible", encerclez le nombre correspondant à votre perception.

1 2 3 4 5 6 7 ☐ (17)

38. Au cas où votre poste pourrait être occupé par une personne ne détenant aucun diplôme universitaire, quel serait le nombre d'années d'expérience jugé équivalent au(x) diplôme(s) universitaire(s) que vous possédez?

Nombre d'années:_____ ☐ (18)

39. Quelles sont les exigences principales de votre poste actuel?

A. _____

B. _____

C. _____

D. _____

(19-20)

III LIEN FORMATION-EMPLOI

40. Travaillez-vous actuellement dans le champ des relations industrielles?

☐ oui 1

☐ non ——→ PASSEZ A 63 . . . . . 2 (21)
9

41. Est-ce que la fonction que vous occupez présentement pourrait être aussi bien remplie par quelqu'un ayant une formation dans une discipline universitaire autre que les relations industrielles? Sur une échelle de 1 à 7 où le 1 représente le définitivement impossible et le 7 représente le définitivement possible, encerclez le nombre correspondant à votre perception.

1 2 3 4 5 6 7 ☐ (22)

42. Quelles sont les autres formations universitaires qui pourraient préparer à la fonction que vous occupez présentement?

A. _____ ☐☐ (23-24)

B. _____ ☐☐ (25-26)

C. _____ ☐☐ (27-28)

43. Quelles sont les formations universitaires les plus fréquemment rencontrées dans votre profession considérée sur un plan général?

A. _____ ☐☐ (29-30)

B. _____ ☐☐ (31-32)

C. _____ ☐☐ (33-34)

44. Pour remplir vos fonctions, avez-vous l'impression d'utiliser les connaissances que vous avez acquises dans votre spécialisation en relations industrielles?

☐ oui ☐ (35)

☐ non ——→ Pour quelle(s) raison(s)?

_____

_____ ☐☐ (36-37)

_____

45. Sur une échelle qui varierait de l'inutilité la plus totale à l'utilité la plus totale, veuillez indiquer le degré d'utilité de votre formation en relations industrielles pour la fonction que vous remplissez actuellement (le 1 marque l'inutilité la plus totale et le 7 l'utilité la plus totale; encerclez le chiffre correspondant)

1 2 3 4 5 6 7 ☐ (38)

46. Par rapport à votre expérience du marché du travail, diriez-vous que les cours que vous avez suivis dans chacune des disciplines suivantes se sont avérés très utiles, assez utiles, peu utiles ou pas du tout utiles?

	Très utiles	Assez utiles	Peu utiles	Pas du tout utiles	
A. Sociologie du travail	1	2	3	4	☐ (39)
B. Economie du travail	1	2	3	4	☐ (40)
C. Gestion des ressources humaines	1	2	3	4	☐ (41)
D. Syndicalisme et relations de travail	1	2	3	4	☐ (42)
E. Psychologie industrielle	1	2	3	4	☐ (43)
F. Méthodologie et méthodes quantitatives	1	2	3	4	☐ (44)
G. Droit du travail	1	2	3	4	☐ (45)
H. Administration et organisation	1	2	3	4	☐ (46)

47. Par rapport à votre expérience du marché du travail et à la formation que vous avez reçue à l'Ecole des relations industrielles de l'Université de Montréal, croyez-vous que le programme de relations industrielles de cette école comportait trop, juste assez ou pas assez de cours de chacun des types suivants:

	Trop	Juste assez	Pas assez	
A. Cours théoriques unidisciplinaires (ex.: économie du travail, psychologie industrielle)	1	2	3	☐ (47)
B. Cours théoriques multidisciplinaires (intégration des matières de base autour d'un thème , ex.: grève, arbitrage)	1	2	3	☐ (48)
C. Cours instrumentaux (ex.: technique de sélection, organisation et action syndicale)	1	2	3	☐ (49)

48. Croyez-vous que certains cours qui n'étaient pas dispensés par l'Ecole des relations industrielles de l'Université de Montréal au moment où vous l'avez quittée devraient faire partie du programme?

☐ 1. oui → LESQUELS?: _____ ☐ (50)

_____ ☐☐ (51-52)

_____

☐ 2. non

49. Croyez-vous que certains cours qui faisaient partie du programme de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal au moment où vous l'avez quittée devraient être retirés du programme?

☐ 1. oui ——→ LESQUELS?: _____ ☐ (53)

_____ ☐☐ (54-55)

_____

☐ 2. non

50. Voici une série d'opinions sur l'enseignement des relations industrielles. Pour votre part, diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec chacun des énoncés?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	
- Le programme de relations industrielles devrait comporter un enseignement en alternance à l'Université et sur le marché du travail.	1	2	3	4	☐ (56)
- Le mémoire ou la thèse ne devrait pas être exigé pour obtenir le diplôme de maîtrise	1	2	3	4	☐ (57)
- Les stages pratiques devraient se faire durant l'année universitaire plutôt que pendant la période estivale	1	2	3	4	☐ (58)
- Un étudiant devrait faire des stages diversifiés dans le secteur privé, le secteur public et les syndicats	1	2	3	4	☐ (59)
- Une grande part des relations industrielles ne s'enseigne pas mais se vit	1	2	3	4	☐ (60)
- L'enseignement des relations industrielles devrait avoir une forte composante professionnelle (cours instrumentaux)	1	2	3	4	☐ (61)
- La formation en relations industrielles devrait être plus générale pour permettre la mobilité sur le marché du travail	1	2	3	4	☐ (62)
- L'université doit enseigner la théorie et le marché du travail fournir l'aspect pratique	1	2	3	4	☐ (63)
- L'industrie doit avoir sa part à faire dans la formation des diplômés en relations industrielles	1	2	3	4	☐ (64)

51. Souhaiteriez-vous que l'Ecole des relations industrielles de l'Université de Montréal organise des activités de complément de formation pour ses diplômés qui sont sur le marché du travail? (cours, séminaires, école d'été, etc...)

- ☐ oui 1
- ☐ non → PASSEZ A 54 . . . . . 2 (65)
- ☐ ne sais pas → PASSEZ A 54 8
  9

52. Quel type d'activités souhaiteriez-vous voir organisées?

_____
_____ ☐☐ (66-67)
_____

53. Quel(s) sujet(s) souhaiteriez-vous voir abordé(s)?

_____
_____ ☐☐ (68-69)
_____

54. Votre employeur est-il en général favorable à ce genre d'activité?

- ☐ oui 1
- ☐ non 2 (70)
- ☐ ne sais pas 8

55. Croyez-vous qu'une institution autre que l'Université doive organiser des activités de complément de formation dans votre secteur de travail?

- ☐ 1. oui → Quelle institution? _____ ☐ (71)
  _____ ☐☐ (72-73)
- ☐ 2. non
- ☐ 8. ne sais pas

56. Si vous songiez à retourner aux études en vue d'un diplôme, continueriez-vous dans le champ des relations industrielles?

- ☐ oui → PASSEZ A 58 1
- ☐ non 2 (74)
- ☐ ne sais pas → PASSEZ A 58 8

57. Quel secteur d'études choisiriez-vous?

_____ ☐☐ (75-76)

58. Dans l'ensemble, pensez-vous que dans les prochaines années la demande globale de diplômés en relations industrielles ira en ...

☐	1. s'accroissant beaucoup	1
☐	2. s'accroissant un peu	2
☐	3. en se stabilisant	3 (77)
☐	4. en diminuant un peu	4
☐	5. en diminuant beaucoup	5
☐	6. ne sais pas	8 9

59. Quels sont les secteurs d'activité (ex.: fonction publique, municipale, PME, syndicalisme) où vous pensez que les diplômés de relations industrielles auront le plus de chances de trouver un emploi dans le futur?

A. _____ _____ ☐☐ (78-79)

☐☐☐ (1-3)

☐☐☐☐☐☐ (4-9)

B. _____ ☐ (10)

☐☐ (11-12)

60. Quels sont les secteurs d'activité où il deviendra de plus en plus difficile de trouver un emploi?

A. _____ ☐☐ (13-14)

B. _____ ☐☐ (15-16)

61. Quels sont les types d'activité (ex.: formation, rémunération, santé et sécurité, recherche, etc...) où vous pensez que les diplômés de relations industrielles auront le plus de chances de trouver un emploi dans le futur?

A. _____ ☐☐ (17-18)

B. _____ ☐☐ (19-20)

62. Quels sont les types d'activité où il deviendra de plus en plus difficile de trouver un emploi?

A. _____ ☐☐ (21-22)

B. _____ ☐☐ (23-24)

POUR TERMINER, QUELQUES QUESTIONS PLUS PARTICULIERES

63. En quelle année êtes-vous né(e) ? _____ (25-26)

64. De quel sexe êtes-vous ?

- ☐ Féminin 1
- ☐ Masculin 2 (27)

65. Quel est votre état civil actuel ?

- ☐ marié(e) 1
- ☐ célibataire 2 (28)
- ☐ veuf (ve) 3
- ☐ séparé(e) 4
- ☐ divorcé(e) 5
  9

66. Combien d'enfants avez-vous ?

nombre d'enfants: _____ ☐ (29)

67. Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise et que vous comprenez encore ?

- ☐ Français 1
- ☐ Anglais 2 (30)
- ☐ Autre (PRECISEZ): _____ . . . 3
  9

68. Où êtes-vous né?

- ☐ Québec 1
- ☐ Ontario 2
- ☐ Provinces de l'Atlantique 3
- ☐ Provinces de l'Ouest 4
- ☐ Autre pays (PRECISEZ): _____ 5
  9

69. Quel genre de travail votre père fait-il actuellement ou faisait-il à son dernier emploi ? (Donnez une description aussi précise que possible).

_____

_____ ☐☐ (32-33)

_____

70. Quel genre de travail votre mère fait-elle actuellement ou faisait-elle à son dernier emploi ? (Donnez une description aussi précise que possible).

_____

_____ ☐☐ (34-35)

_____

71. Combien d'années de scolarité votre père a-t-il complétées ?

Années de scolarité: _____ (36-37)

72. Combien d'années de scolarité votre mère a-t-elle complétées ?

Années de scolarité: _____ (38-39)

73. Pourriez-vous dire à quelle catégorie correspond le mieux votre revenu personnel pour l'année 77 avant impôts et déductions ?

☐	1. moins de $4,000	01
☐	2. $5,000 à $9,999	02
☐	3. $10,000 à $14,999	03
☐	4. $15,000 à $19,999	04 (40-41)
☐	5. $20,000 à $24,999	05
☐	6. $25,000 à $29,999	06
☐	7. $30,000 à $39,999	07
☐	8. $40,000 à $49,999	08
☐	9. $50,000 et plus	09
		98

Avez-vous des commentaires à ajouter sur la formation que vous avez reçue à l'Ecole des relations industrielles et sur votre expérience du marché du travail ?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !